



HAL
open science

Architecture domestique médiévale et moderne (XIII^e - XVI^e siècles), l'exemple des deux maisons dite de Calvin dans le quartier des "écoles" d'Orléans

Clément Alix

► To cite this version:

Clément Alix. Architecture domestique médiévale et moderne (XIII^e - XVI^e siècles), l'exemple des deux maisons dite de Calvin dans le quartier des "écoles" d'Orléans. Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, 2010, t. XX (163), pp.69-101. hal-01006254

HAL Id: hal-01006254

<https://hal.science/hal-01006254>

Submitted on 12 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS**

Nouvelle série - Tome XX

N° 163 - 1^{er} semestre 2010

SOMMAIRE

Le mot du président 3

Bernard Perrot (Altare 1640 - Orléans 1709), maître de la verrerie d'Orléans, philosophe et ouvrier, et homme de veües
par Christian DE VALENCE 5

Architecture domestique médiévale et moderne (XIII^e – XVI^e siècles), l'exemple des deux maisons dites de Calvin dans le quartier des « Écoles » d'Orléans
par Clément ALIX 69

L'hommage aux morts de la guerre de 1870 dans le Loiret
par Annie HENWOOD 103

Assemblée générale du vendredi 12 mars 2010, rapport moral 131

Activités de la société au premier semestre 2010 133



**Direction
régionale
des affaires
culturelles
Centre**



ARCHITECTURE DOMESTIQUE MÉDIÉVALE ET MODERNE (XIII^e – XVI^e SIÈCLES), L'EXEMPLE DES DEUX MAISONS DITES DE CALVIN DANS LE QUARTIER DES « ÉCOLES » D'ORLÉANS

par Clément ALIX

Depuis le XIX^e siècle, plusieurs maisons d'Orléans furent associées au passage de Jean Calvin lors de ses venues dans la ville entre 1528 et 1533 pour sa formation universitaire¹. En effet, les deux habitations autrefois situées au 10 rue du Gros-Anneau et au 1 rue Jean-Calvin², détruites respectivement en 1884 et en 1941, furent qualifiées de lieu d'hébergement du célèbre théologien. Elles se trouvaient toutes deux au sein du quartier universitaire d'Orléans qui, à partir du XIII^e siècle, se composait de nombreuses habitations servant d'écoles ou de logements destinés aux maîtres et aux étudiants.

Situées dans le quart sud-est de la ville protégée par son enceinte du Bas-Empire (fig. 1), les deux maisons dites de Calvin s'élevaient dans un même îlot délimité au nord par la rue Jean-Calvin, à l'ouest par la rue de l'Université, au sud par la rue du Gros-Anneau, et initialement à l'est par cette même rue qui formait un coude vers le nord pour rejoindre la rue de l'Éperon³ (fig. 2). Dans la moitié occidentale de cet îlot se trouvait l'un des plus insignes bâtiments de l'Université, les Grandes

Écoles de France, édifié entre 1498-1507 et qui fut détruit vers 1824⁴ (fig. 3).

Depuis la 2^e moitié du XX^e siècle il ne subsiste plus aucun vestige de bâti ancien en élévation dans l'îlot puisqu'il était entièrement occupé au nord par les bâtiments des Bains-douches de la ville (édifiés au début des années 1960) et au sud-ouest par ceux de l'ancienne école primaire de la rue de l'Université (reconstruits au début des années 1950). Dans le cadre du réaménagement de cet îlot (ZAC Bourgogne, îlot dit de Calvin) l'ensemble de ces bâtiments vient d'être démoli au cours de l'année 2009. Les données sur l'histoire de l'îlot ont été renouvelées par de récentes recherches, consistant en une étude historique⁵ et un diagnostic archéologique⁶. Nous renvoyons à ces derniers pour bien saisir le contexte dans lequel ont été édifiées et occupées les deux maisons dites de Calvin qui nous intéressent ici, notamment en ce qui concerne la vocation universitaire du quartier.

La présente étude s'attache à mieux cerner certains aspects architecturaux de ces deux maisons assez méconnues. Avant de faire le point sur les quelques informations relatives à leurs habitants du XVI^e siècle et de vérifier les attributions liées à la venue de Jean Calvin, il convient d'analyser et de croiser les différentes sources à notre disposition. Elles sont constituées de quelques vestiges architecturaux pour la première habitation et essentiellement de documents iconographiques pour

1. Nous n'insistons pas sur l'attribution erronée faite par J. Le Maire de l'hôtel situé 221 rue de Bourgogne, à l'angle de la rue de la Poterne, comme pouvant être un lieu de résidence de Calvin (LE MAIRE 1943, p. 190-191). Cet hôtel fut édifié vers 1544 par Hector de Sanxerre, receveur ordinaire du domaine d'Orléans. De même, il n'est pas tenu compte de l'affirmation d'E. Lepage qui indique sans preuves que « Calvin et Théodore de Bèze » habitèrent également la rue de l'Éperon « alors qu'ils étudiaient à l'Université d'Orléans » (LEPAGE 1901, p. 238-239).

2. Plan cadastral actuel, section BL, parcelles n° 237 et 56.

3. Cette portion coudée de la rue du Gros-Anneau fut supprimée dans la 2^e moitié du XX^e siècle.

4. JARRY 1919, p. 51.

5. PHILIPPE, DUPONT, RUFFIER à paraître. Des extraits de ce travail ont été publiés : PHILIPPE 2009 a ; PHILIPPE 2009 b.

6. LIÉGARD, CANNY, FOURVEL 2008.

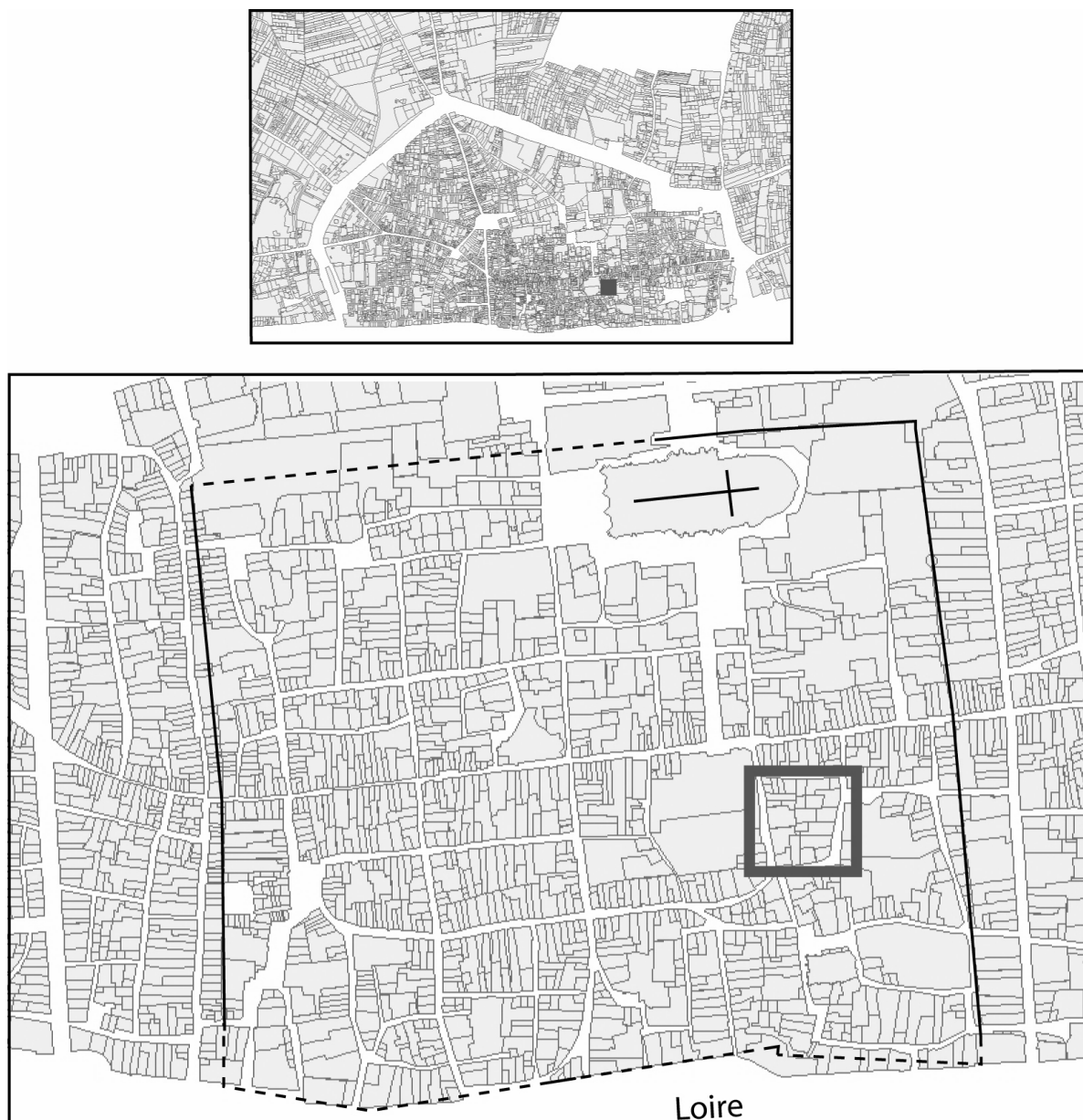


FIGURE 1 – Orléans, plan cadastral de 1823 (section C) : localisation de l'îlot dit de Calvin (en bas, avec tracé de la première enceinte).

la seconde. Ainsi, il sera possible de restituer certains traits de leur état initial, de préciser la datation de leur construction et de leurs remaniements, ainsi que d'approcher leur destination aux XIII^e – XVI^e siècles, tout en les replaçant dans le paysage de l'habitat civil orléanais de cette époque.

LA MAISON ANCIENNEMENT 10 RUE DU GROS-ANNEAU (cadastre actuel BL 237)

La tradition selon laquelle Calvin aurait séjourné vers 1529 dans la maison située anciennement n° 10 rue du Gros-Anneau fut soutenue vers 1876 par

l'archiviste J. Doinel⁷, attribution relayée en 1880 par R. Biémont qui décrivit alors les quelques vestiges de la façade avant que l'habitation ne soit détruite en 1884 pour agrandir la cour de l'école primaire de la rue de l'Université⁸.

7. DOINEL 1876, p. 4.

8. BIÉMONT 1880, p. 411-412. Après la destruction de la maison, d'autres auteurs reprirent également l'appellation avancée par J. Doinel (Maison de Calvin... 1884, p. 95; DOUMERGUE 1899, t. I, p. 320-321; LEPAGE 1901, p. 283-284). Parmi eux, E. Doumergue s'appuya sur la description réalisée par R. Biémont. De ce dernier auteur, E. Doumergue réutilisa également l'évocation d'un ancien fragment de vitre de fenêtre portant une inscription gravée latine (vers d'Ovide) datée de 1670, provenant d'une maison de la rue, mais qu'il attribue sans

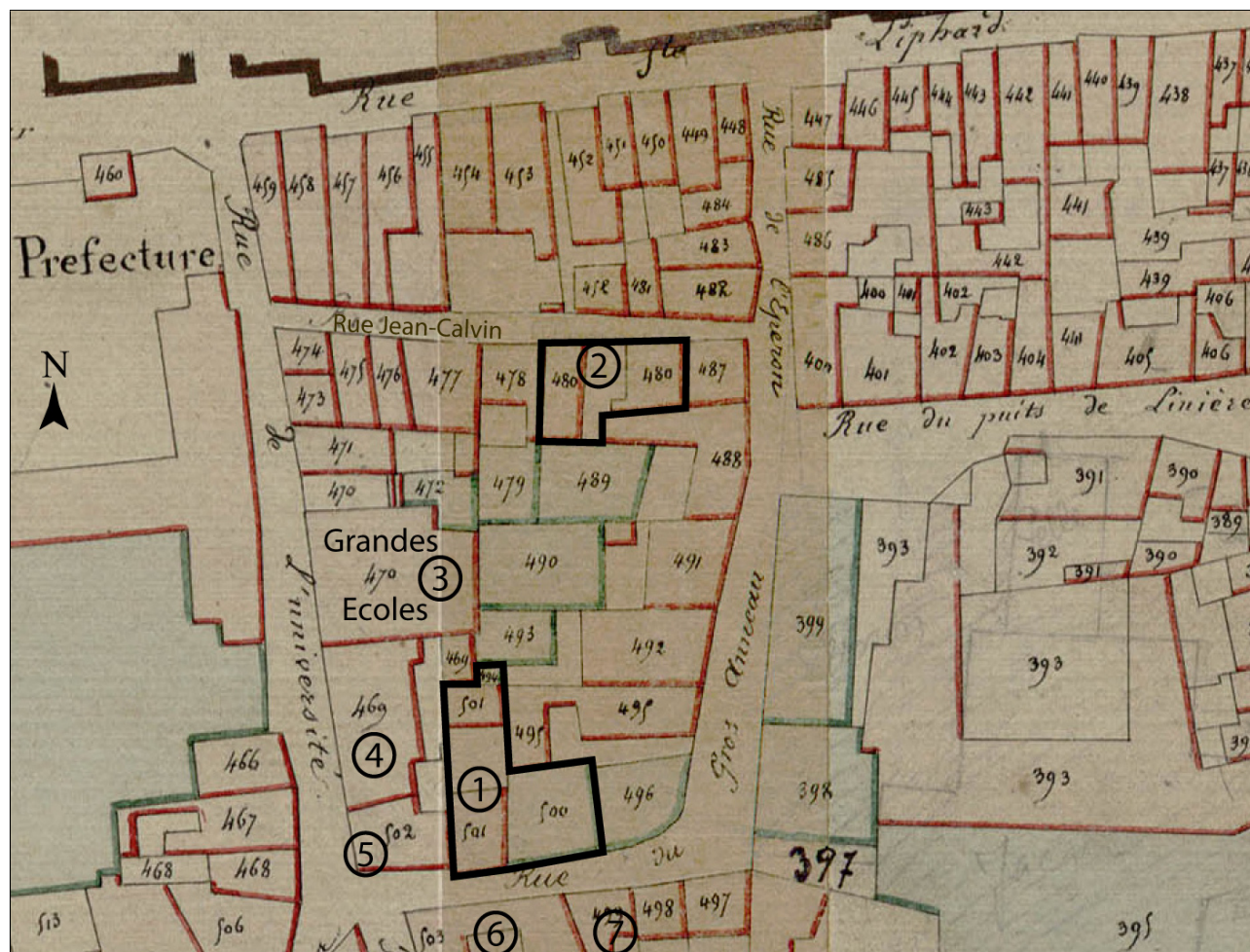


FIGURE 2 – Orléans, plan cadastral de 1823 (section C) : îlot dit de Calvin.

- (1) : maison 10 rue du Gros-Anneau : n° 501 (500, 494). (2) : maison 1 rue Jean-Calvin : n° 480.
 (3) : Grandes Ecoles. (4) : maison du Chameau. (5) : maison du Petit-Anneau (ou du Petit-Chameau).
 (6) : maison 7 rue du Gros-Anneau, écoles de Saint-Pierre-le-Puellier. (7) : écoles de Saint-Anthoine.

Ouvrant sur la rive nord de la rue du Gros-Anneau, à proximité de son angle formé avec la rue de l'Université, la maison s'étendait sur une parcelle lanierée s'étirant au nord vers le cœur de l'îlot. D'après le plan cadastral de 1823⁹, l'habitation se composait d'un corps de bâtiment principal en front de rue, suivi par une cour dont le fond était occupé par un bâtiment secondaire (fig. 2). Dans cette cour, des latrines s'appuyaient encore à la fin du XIX^e siècle contre le mur de façade du bâtiment principal¹⁰ (fig. 4). À l'arrière du corps de bâtiment

secondaire, une autre petite courette abritait un puits à eau et était en copropriété avec une habitation voisine située au n° 6 rue du Gros-Anneau¹¹. Le contrat de vente de notre maison effectué le 9 mars 1883 par les propriétaires de l'époque envers la ville d'Orléans permet d'éclaircir quelque peu les dispositions¹². Ainsi apprend-on que le corps de bâtiment secondaire possédait un accès au nord vers cette courette et ce puits « communs ». La maison possédait également un jardin, situé le long de la rue du Gros-Anneau immédiatement à l'est du

preuve à la maison 10 rue du Gros-Anneau (BIÉMONT 1880, p. 413 ; DOUMERGUE, t. I, p. 320-321).

9. Section C, parcelle n° 501.

10. Visibles sur différents plans : « École laïque de garçons sise rue de l'Université, projet d'agrandissements », s. d. ; « Projet d'acquisition de parcelles de terrain avoisinant l'École communale de la rue de l'Université pour l'agrandissement de cette école, plan parcellaire », 2 août 1881 ; etc. (Arch. mun.

Orléans, 11 M 278).

11. Plan cadastral de 1823, section C, parcelle n° 494. Pour la copropriété de cette courette et du puits en 1823 voir : État des sections des propriétés non bâties et bâties (Arch. mun. Orléans, GF 75).

12. Vente effectuée entre M. et M^{me} Mazuray et la ville d'Orléans en l'étude de M^e Paillat à Orléans (Arch. mun. Orléans, 11 M 278).



**FIGURE 3 – Orléans, bâtiment des Grandes Ecoles anciennement rue de l'Université.
À droite : maison du Chameau. Aquarelle de C. Pensée, « Vue des restes des grandes écoles », 1846
(Musée historique et archéologique de l'Orléanais, Inv. 999.32.1) (cliché C. Alix).**

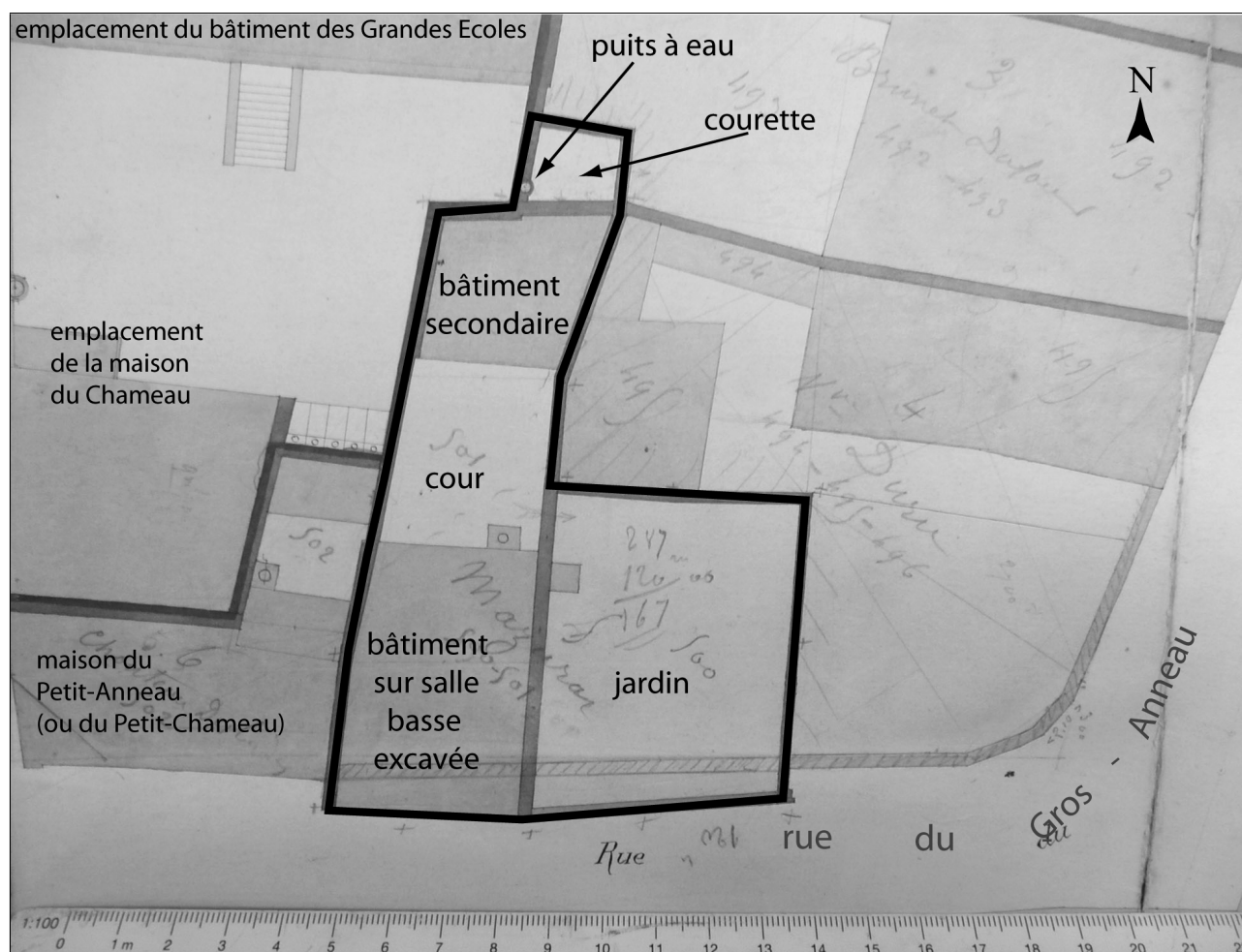


FIGURE 4 – Orléans, maison 10 rue du Gros-Anneau : détail du plan parcellaire de l'îlot pour projet d'agrandissement de l'école rue de l'Université, s.d. : vers 1881-1884 (AMO, 11 M 278) (cliché C. Alix).

bâtiment principal¹³, mais aucun élément ne permet de savoir si une telle disposition existait déjà au Moyen Âge. En prenant en compte le jardin, la maison dite de Calvin présentait donc une superficie assez importante de 287 m² environ.

Les aménagements intérieurs de la maison restent très peu connus, et seuls un escalier en vis et la charpente de comble ont été vaguement évoqués¹⁴. Là encore, le contrat de 1883 livre

13. Plan cadastral de 1823, section C, parcelle n° 500. Ce jardin était accessible par une porte aménagée dans le mur oriental de la cour mais aussi depuis la rue grâce à une deuxième porte percée dans le mur de clôture. Notons qu'un autre jardin était situé en front de rue sur la parcelle voisine à l'est (n° 496), au niveau du coude formé par la voie, qui dépendait quant à lui de la maison 8 rue du Gros-Anneau (parcelle n° 495).

14. Un escalier en vis est cité à l'intérieur de la maison (DOUMERGUE 1899, t. I, p. 320). En outre, lors de la destruction de la maison, la charpente de comble aurait pu être réemployée dans un immeuble de la rue de la Bourie-Blanche à Orléans (LE MAIRE 1943, p. 184, n. 4). Cette information n'a pu être

quelques précisions supplémentaires : le corps de bâtiment principal s'élevait sur un rez-de-chaussée, deux étages et un comble, le tout reposant sur une cave voûtée. La description précise que le rez-de-chaussée comprenait un corridor menant à l'escalier, une grande chambre à feu joutée d'un petit cabinet et une cuisine au nord. Chaque étage possédait deux chambres équipées chacune d'une cheminée, ouvertes sur la rue, la cour ou le jardin, et accompagnées d'un ou deux cabinets. Le bâtiment secondaire ne comprenait qu'un rez-de-chaussée, abritant un corridor menant à la courette nord et un grand bûcher, surmonté d'une chambre à l'étage et d'un comble.

Après la démolition de la maison en 1884, son emplacement fut occupé au nord par la cour de

vérifiée puisque quasiment toutes les habitations de la rue de la Bourie-Blanche ont été reconstruites après la Seconde Guerre mondiale, et les quelques maisons antérieures au milieu du XX^e siècle n'en conservent pas la trace.

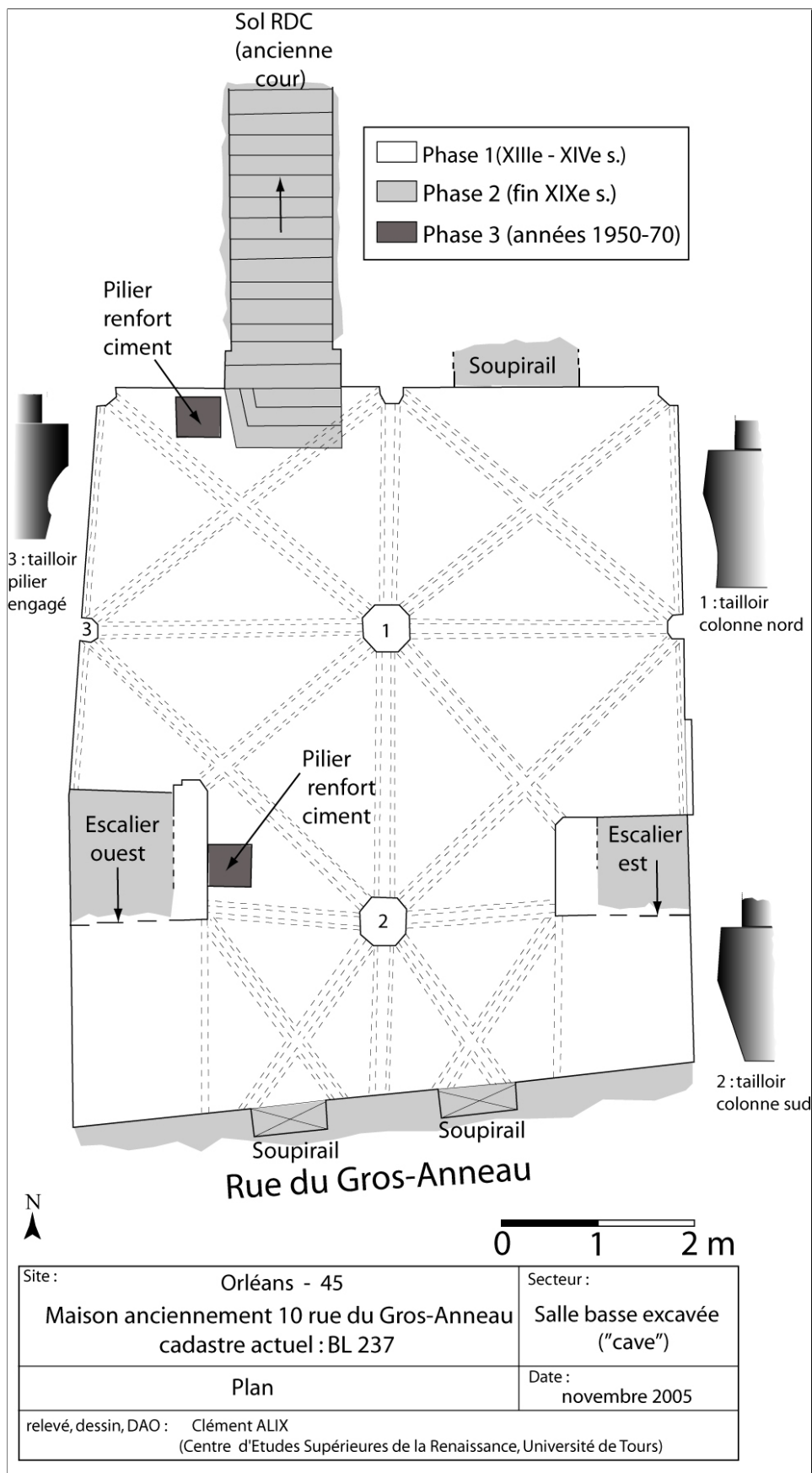


FIGURE 5 – Orléans, maison 10 rue du Gros-Anneau : plan de la salle basse excavée (relevé et dessin : C. Alix).



FIGURE 6 – Orléans, maison 10 rue du Gros-Anneau : colonne nord de la salle basse excavée
(cliché C. Alix).

l'école de la rue de l'Université et au sud par le bâtiment de la cuisine et du réfectoire¹⁵. Ce bâtiment de l'école (cuisine et réfectoire) fut reconstruit au début des années 1950¹⁶, avant d'être cédé par la ville au département du Loiret entre 1968 et 1972¹⁷, date à partir de laquelle il abrita jusqu'en 2009 le restaurant du personnel de la Préfecture.

La salle basse excavée à colonnes

La « cave voûtée » mentionnée dans l'acte de 1883 est la seule partie de l'édifice qui fut conservée lors de la destruction de la maison, puisqu'elle correspond à la salle basse excavée sur laquelle fut ensuite bâti le réfectoire de l'école (**fig. 5**). Cette salle

15. Voir le plan « Reconstruction de l'école primaire de garçons, rue de l'Université, plan sommaire des bâtiments détruits par faits de guerre, dressé par le directeur des travaux municipaux le 29 décembre 1949 » (Arch. mun. Orléans, 11 M 278).

16. Arch. mun. Orléans, 11 M 279.

17. PHILIPPE, DUPONT, RUFFIER à paraître.

fait l'objet d'une mesure de protection dans le cadre des travaux d'aménagement actuels de l'îlot.

Remaniements

L'extrémité sud de cette salle fut raccourcie au XIX^e siècle lors de la démolition de la maison et de la reconstruction en retrait de la nouvelle façade de l'école¹⁸. Cet alignement entraîna également un remaniement important de l'accès à la salle : les escaliers originels au sud furent condamnés et remplacés par un nouvel escalier droit percé dans le mur nord et desservi par la cour¹⁹. En outre, suite aux travaux d'élargissement de la rue et d'agrandissement de l'école du début des années 1950, la partie méridionale de la salle empiète aujourd'hui sous le trottoir et la rue sur une longueur d'environ 3 m. À cette époque, la redécouverte de cette « cave » entraîna la réalisation de travaux de protection de l'extrados des voûtes situées sous la voirie²⁰. C'est dans les années 1960-1970 que furent réalisés quelques clichés photographiques conservés aux Archives départementales du Loiret, seuls documents représentant les intérieurs de cette salle²¹.

État originel

Cette salle qui s'étend sur deux vaisseaux et trois travées est couverte par six voûtes dont les ogives reposent sur des piliers engagés dans les murs²² et au centre sur deux colonnes à fûts octogonaux (**fig. 6**). Le matériau utilisé lors de la construction est un calcaire de Beauce, sous la forme de moellons pour les murs et les voûtains mais

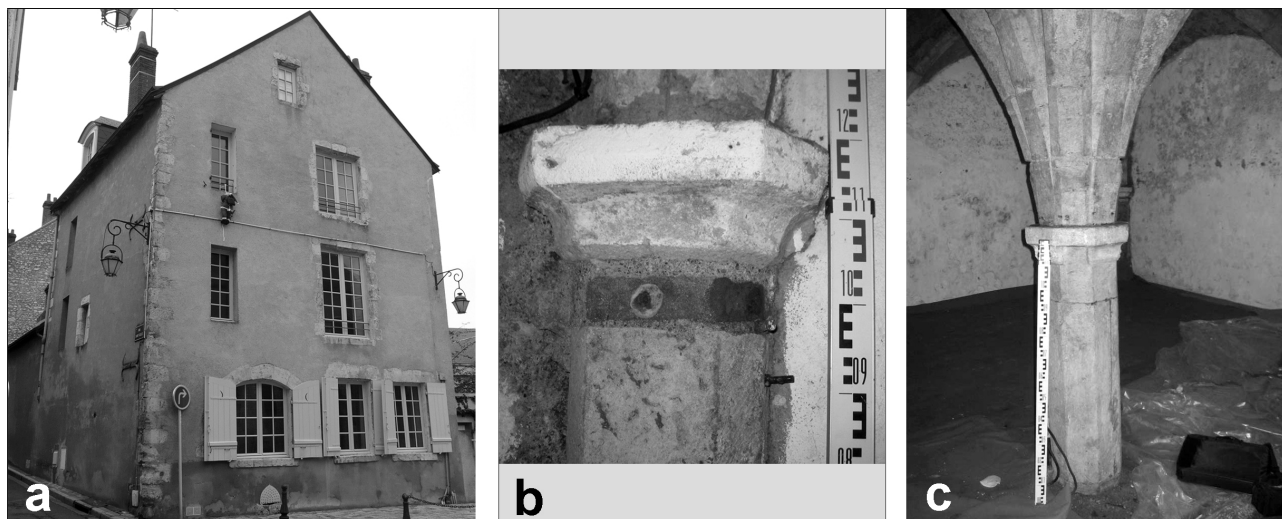
18. Le nouveau mur sud fut alors muni de deux petits soupiraux (simples fentes d'éclairage).

19. Cet escalier, fermé par une trappe, est couvert par une voûte en berceau rampant en brique et fut aménagé à l'emplacement d'un ancien soupirail.

20. Le plan et les coupes de ces aménagements sont représentés sur un document intitulé « Rue du Gros-Anneau, cave archéologique sous chaussée, travaux de protection de la voûte (exécutés en mars 1953) » (Arch. mun. Orléans, Dos. 64, voirie). Ces travaux coïncident probablement avec la mise en place des deux piliers en ciment renforçant les voûtes dans le vaisseau ouest.

21. L'un de ces clichés fut effectué en 1962 (Arch. dép. Loiret, Cliché vue 42) tandis que les cinq autres datent du 12 décembre 1973 (Arch. dép. Loiret, Cliché vue 9327, 9328, 9329, 9330 et 9931). L'une de ces photographies (Arch. dép. Loiret, Cliché vue 9329) a récemment été publiée dans : PHILIPPE 2009 a, p. 79, Document 5.

22. Excepté au contact des cages des escaliers où les retombées des ogives s'effectuent directement par des pénétrations dans les murs.



**FIGURE 7 – Orléans, maison 2 rue Saint-Gilles,
attestée comme école de La Rochelle au XV^e siècle, salle basse excavée
a : façades sud et ouest ; b : tailloir du pilier engagé du mur nord ; c : colonne centrale
(cliché C. Alix).**

aussi de pierre de taille pour les arcs, les supports (colonnes et piliers engagés), les encadrements des ouvertures (portes et soupiraux) et les marches des escaliers. La mise en valeur de la salle s'effectuait par l'emploi d'une modénature simple composée d'un chanfrein soulignant les arêtes des arcs (ogives, doubleaux et formerets) tandis que les piliers engagés et les deux colonnes sont ornés d'un tailloir constitué d'un cavet ou d'un chanfrein surmonté d'une bande. La salle était éclairée par deux grands soupiraux dont subsistent des vestiges, placés dans l'axe de chaque vaisseau et qui ouvraient au nord sur la cour, tandis qu'au sud un ou deux soupiraux supplémentaires devaient donner sur la rue du Gros-Anneau.

L'ensemble de ces dispositions architecturales nous permet de replacer cette salle au sein du corpus de salles basses excavées couvertes de voûtes d'ogives servant de celliers pour plusieurs maisons de la ville édifiées aux XIII^e – XIV^e siècles²³. Les similitudes sont particulièrement évidentes avec celles également munies de voûtes portées par une file de colonne (203-205 rue de Bourgogne) ou par une colonne centrale unique (19 rue des Trois-Maries, 4 rue des Trois-Maillets, maison détruite dite de la Longue-Allée anciennement 33 rue du Cheval-Rouge, ou près de notre maison, celle du 2 rue Saint-Gilles [fig. 7], habitation qui correspondait à une école de l'Université au XV^e siècle)²⁴. Dans le cas

de la maison rue du Gros-Anneau, il est remarquable que cet espace de stockage ait été doté de deux accès distincts symétriquement opposés dans les angles sud-ouest et sud-est de la salle, grâce à deux escaliers droits portés chacun par une voûte rampante remontant vers une trappe située derrière une porte de la façade sur rue. Cette desserte particulière, que l'on retrouve de manière identique dans la maison 203-205 rue de Bourgogne, invite à s'interroger sur les possibilités de partition de l'habitation entre différents utilisateurs, propriétaires et locataires.

Les baies à linteaux trilobés de la façade et leur emploi dans l'architecture civile orléanaise

La description établie par R. Biémont à la fin du XIX^e siècle indique que la façade sur rue de la maison présentait des vestiges datant du Moyen Âge et de la Renaissance : « Le rez-de-chaussée prend jour par deux fenêtres modernes ; mais la porte est surmontée, suivant l'usage du XVI^e siècle, de deux petites baies grillées. Une trace de moulure se voit encore sur le bord d'un arrachement du mur, à la gauche du visiteur. Entre la porte et la grande fenêtre s'ouvre un petit jour carré à quatre carreaux.

également la salle basse excavée de la maison 249-251 rue de Bourgogne présentant deux colonnes bien qu'il s'agisse ici de voûtes d'arêtes. À la différence de notre maison, quelques unes des habitations citées ci-dessus comportent des colonnes à chapiteaux sculptés de motifs de feuilles (19 rue des Trois-Maries, 203-205 et 249-251 rue de Bourgogne).

23. ALIX 2009, p. 133.

24. Pour la maison 2 rue Saint-Gilles appelée école de la Rochelle au XV^e siècle : ALIX, SÉNÉGAS 2006. Citons

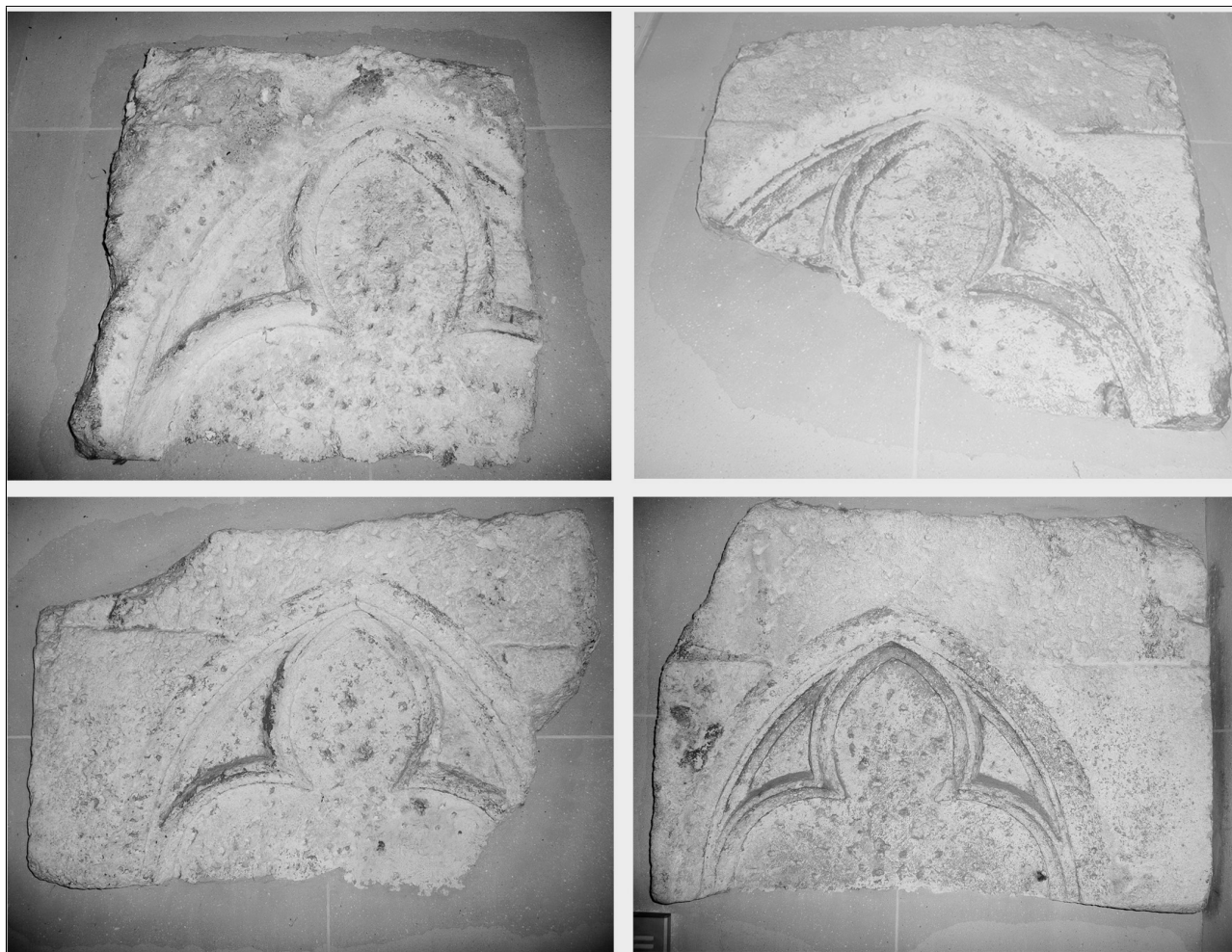


FIGURE 8 – Orléans, maison 10 rue du Gros-Anneau : quatre fragments de fenêtres de l'étage de la façade sur rue (linteaux), remonté au 54 rue des Saints-Pères à Paris (cliché C. Alix).

Le cachet ogival n'est empreint qu'au second étage. Deux fenêtres inscrites dans un cadre de pierre que surmonte une arcature trilobée, mais non ajourée comme dans les églises »²⁵. Lors de la démolition de la maison, quatre fragments de ces fenêtres de l'étage avaient été achetés pour la somme de 25 francs par le pasteur L. Vernes, président du Consistoire de Paris, afin d'être entreposés dans son jardin parisien. À sa mort en décembre 1906, ses enfants firent don de ces fragments à la Société d'Histoire du Protestantisme français qui les fit encastrier sur la façade de sa bibliothèque, 54 rue des Saints-Pères à Paris, de chaque côté de la porte d'entrée, accompagnés de la mention : « Séjour de Calvin à Orléans 1520, pierres de la maison de Fr. Daniel »²⁶. Ces vestiges que l'on peut encore observer aujourd'hui ne correspondent

pas à des « ogives » comme J. Le Maire le mentionnait, mais à quatre linteaux en calcaire dur sculptés chacun d'un arc brisé aveugle, orné de cavets et redenté d'un trilobe pointu²⁷ (fig. 8). Ils appartiennent donc à l'« arcature » évoquée à la fin du XIX^e siècle et formaient donc le couvrement de baies à meneaux²⁸.

Ce motif du trilobe remporte un franc succès entre la fin du XII^e et le XV^e siècle et se retrouve sur nombre de couvremets de fenêtres ou de portes de maisons urbaines, principalement comme ornement sculpté sur une dalle comme ici (fenêtre à tympan). Ce procédé permet une économie de

25. BIÉMONT 1880, p. 411-413.

26. DOUMERGUE 1899, t. I, p. 320 ; LE MAIRE 1943, p. 184-185. Le nom de F. Daniel, faussement associé à celui de la maison, est celui de l'un des amis orléanais de J. Calvin.

27. Les pierres mesurent actuellement : 0,47 m x 0,48 m ; 0,54 m x 0,73 m ; 0,55 m x 0,54 m ; 0,58 x 0,76 m. À chaque fois, l'arc trilobé mesure environ 0,41 m de hauteur pour 0,57 m de largeur. Des traces de polychromie ocre-brune sont conservées sur certaines moulures.

28. Il reste impossible de savoir s'il s'agissait de baies distinctes ou si elles se jouxtaient à la manière d'une claire-voie.

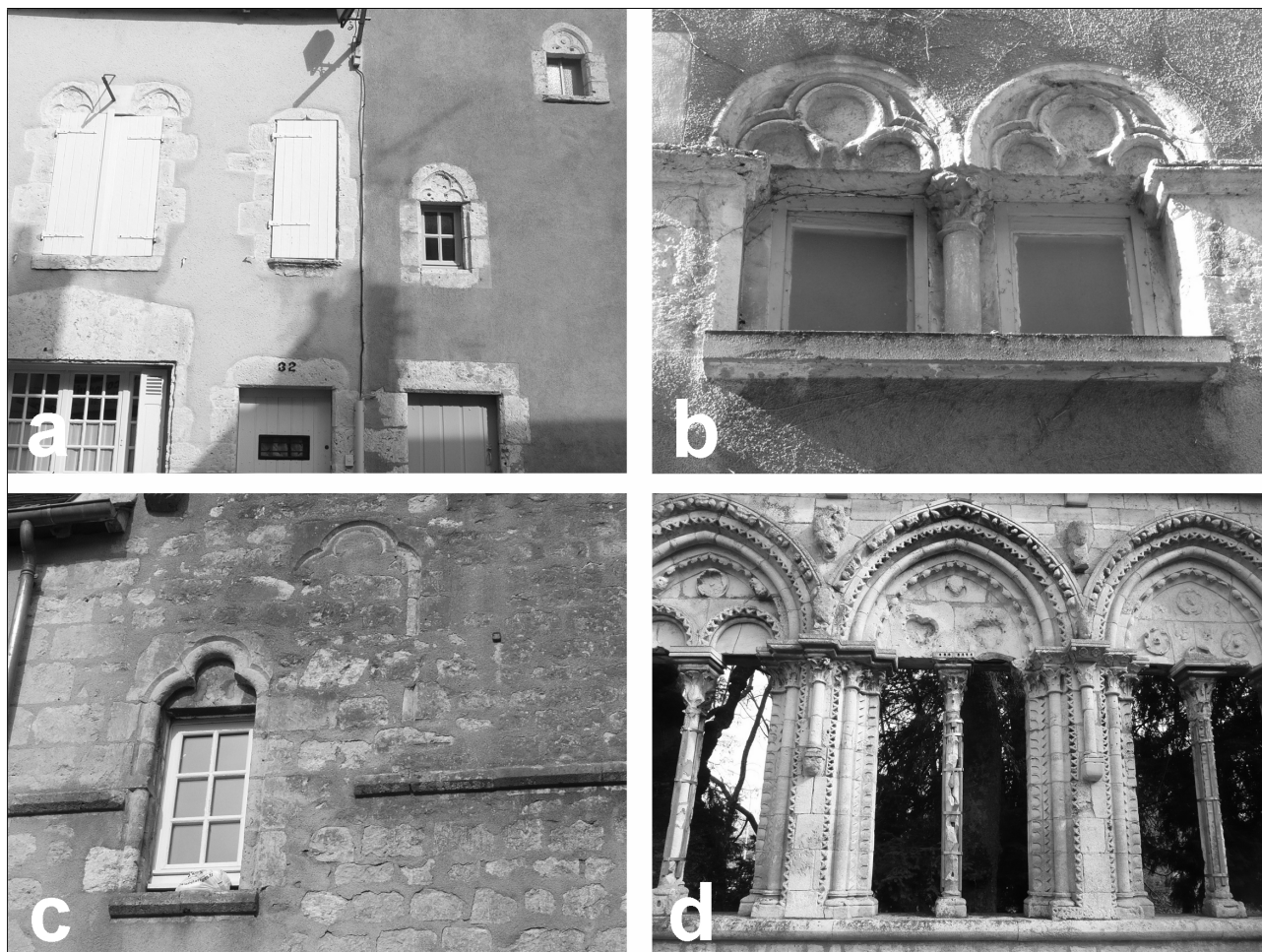


FIGURE 9 – Maisons urbaines du Loiret avec linteaux trilobés ou à trèfles.
a : Meung-sur-Loire, 30 et 32 rue Porte d'Amont ; b : Beaugency, 38 rue du Change ;
c : Châtillon-Coligny, 19, rue Belle-Croix ; d : Lorris, maison détruite anciennement Grande-Rue,
baies remontées à Montargis
(cliché C. Alix).

moyen importante par rapport aux réalisations plus complexes où ce motif est employé sous la forme d'une échancrure de linteau, ou en association avec un montage en tas-de-charge ou en réseau. Ainsi, on le retrouve sur les façades d'habitations à Meung-sur-Loire, à Beaugency, à Lorris, à Châtillon-Coligny ou à Bonny-sur-Loire (**fig. 9**), en se limitant ici à des exemples de l'Orléanais²⁹.

29. À **Meung-sur-Loire**, ils ornent une baie à meneau et deux jours sur les façades de deux maisons voisines aux 30 et 32 rue Porte d'Amont. À **Beaugency**, le pignon de la maison 38 rue du Change (XIII^e siècle) présente une fenêtre géminée aux linteaux défoncés d'arcs en plein-cintre redentés de trilobes dessinés par une double baguette aux extrémités épanouies en fleurons (BONTEMPS (D.), Service Régional de l'Inventaire de la région Centre, dossier : 45 canton de Beaugency ; GARRIGOU GRANDCHAMP 2007, p. 96). Dans la même ville, l'ancienne porte d'entrée de la maison 4 impasse de la Cave d'Igoire (détruite ; XIII^e siècle) était couverte d'un linteau trilobé représenté sur un dessin d'A. Adam (BONTEMPS

Les linteaux du 10 rue du Gros-Anneau peuvent être comparés aux couvrements d'autres baies de maisons d'Orléans (fin XIII^e – XIV^e siècles), présentant un traitement différent puisque les trèfles en bas-relief, simplement chanfreinés, ont un lobe

(D.), Service Régional de l'Inventaire de la région Centre, *op. cit.*). Près de Beaugency, la porte de la grange seigneuriale de Flux (Lailly-en-Val), édifiée vers 1320, est également ornée de ce motif (BONTEMPS 2006, p. 3-4). Pour **Châtillon-Coligny**, des linteaux trilobés se remarquent sur les deux baies de l'étage du pignon sud de la maison 19 rue Belle-Croix. À **Bonny-sur-Loire**, des vestiges de linteaux subsistent à l'étage du pignon sur rue des maisons 58 rue du Quatorze Juillet (fragment) et 7 rue du Quatre Septembre (ancienne baie à meneau). Enfin, des trèfles sont sculptés sur le linteau de l'une des fenêtres de l'arcature d'étage d'une maison détruite de **Lorris** (dite de Tournemotte, anciennement Grande-Rue) ; vestiges remontés au XIX^e siècle dans le jardin de l'actuel musée Girodet de Montargis (BERNOIS 1913, p. 207, 209-210 ; JARRY 1931, p. 214-215 ; GARRIGOU GRANDCHAMP 2007, p. 96).



FIGURE 10 – Orléans, maison 1 rue de la Fauconnerie : croisée à linteaux trilobés de l'étage de la salle orientale
(cliché C. Alix).

sommital arrondi et non pas épointé : croisée visible à l'étage du 1 rue de la Fauconnerie (fig. 10) ; linteau en remploi dans un mur de clôture rue des Tanneurs (propriété 22 quai du Châtelet) ou dans le comblement de l'embrasure d'un soupirail d'une salle basse excavée au 272 rue de Bourgogne³⁰ (fig. 11). Une autre comparaison peut être avancée avec les linteaux des fenêtres barlongues de deux maisons édifiées entre 1260 et 1400, actuellement détruites : la maison dite du Cheval-Blanc rue Sainte-Catherine et la maison 8-10 rue Neuve (actuelle rue Charles-Sanglier), qui constituait un corps de bâtiment dépendant de la première (fig. 12). Sur ces deux façades, l'étage était percé d'une ou deux baies barlongues dont la lancette comportait un trilobe pointu. Le linteau conservé aujourd'hui dans le dépôt du cloître des Minimes à Orléans, issu d'un édifice non identifié de la ville détruit dans les années 1940, se rapproche également de ces deux derniers exemples de fenêtres (fig. 13 a). Le bloc en calcaire du Nivernais présente sur le soffite des marques de taille correspondant à l'usage d'une brettelle³¹, et le trilobe, tout comme la lancette, sont soulignés d'une moulure torique jouxtée de cavets. On sait encore qu'une maison autrefois située à proximité de la nôtre possédait une ou plusieurs baies aux linteaux ornés

30. ALIX 2009 a, p. 125.

31. Il s'agit bien d'un linteau de baie (61,2 cm de longueur et environ 47 cm de hauteur) et non de niche comme l'indique la présence d'une feuillure et d'un trou de barreau sur le soffite.

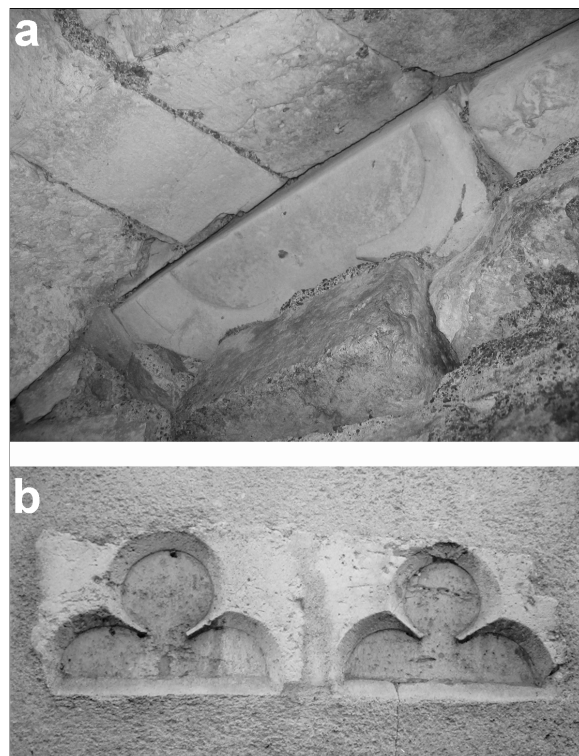


FIGURE 11 – Orléans, exemples de linteaux sculptés d'un trilobe en remploi, a : comblement du soupirail sud de la salle basse excavée de la maison 272 rue de Bourgogne ; b : mur de clôture rue des Tanneurs (immeuble 22 quai du Châtelet)
(cliché C. Alix).

de trilobes, vestiges qui furent découverts en août 1952 lors de la « démolition d'un mur, à Orléans, rue Jean Calvin » comme l'indique l'inventaire du musée archéologique³².

Enfin, bien que connu dans d'autres villes, l'inscription d'une sculpture singulière à l'intérieur du trilobe n'est que rarement attestée à Orléans. Un petit linteau dont le trilobe renferme un rameau de trois feuilles de vigne (XIII^e siècle) fut découvert en décembre 1950 lors du percement d'une tranchée de réseau électrique « sous la chaussée de la rue passant derrière la cathédrale » : il reste donc difficile de savoir s'il correspond à un vestige de la cathédrale, d'une habitation du quartier canonial ou de tout autre

32. Musée historique et archéologique de l'Orléanais, Inv. 11826 : « Vestiges d'une arcature. Trilobes sous un arc, sur fond uni. Dans l'un des tympanes restes de peintures ? XIII^e siècle. Trois pierres plates (0,47 x 0,37 ; 0,28 x 0,31 ; 0,27 x 0,28) assez mutilées, surtout la 3^e. Trouvées dans la démolition d'un mur, à Orléans, rue Jean Calvin (anciennement rue du Pommier) en août 1952 ». Ces trois pierres entreposées à l'époque dans l'« église Saint-Pierre » (du Martroi ?) ne sont actuellement pas localisées.



FIGURE 12 – Orléans, baies à linteaux ornés d'un arc brisé à trilobe, façades antérieures de maisons (2^e moitié XIII^e – XIV^e siècle).
a : maison dite du Cheval-Blanc, anciennement rue Sainte-Catherine (Musée historique et archéologique de l'Orléanais, Inv. 2990) ;
b : maison anciennement 8-10 rue Neuve (dessin de L. Vaudoyer vers 1845), publié dans BAUDOT, PERRAULT-DABOT 1856, pl. 86
(cliché C. Alix).

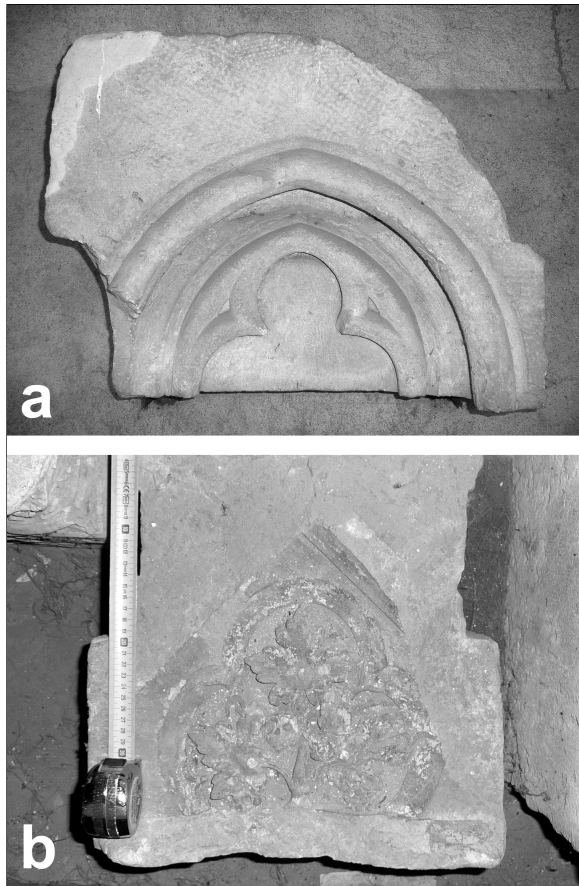


FIGURE 13 – Orléans, fragments de linteaux ornés d'un arc brisé avec trilobe, provenant d'édifices de la ville.

**a : dépôt du cloître des Minimes ;
b : musée historique et archéologique de l'Orléanais, Inv. 9852**

(cliché C. Alix).

bâtiment³³ (fig. 13 b). Un autre exemple de décor élaboré est fourni par le couvrement d'une ouverture (XIII^e siècle) composé d'un arc en plein-cintre à l'intrados orné d'une grosse moulure torique, abritant un tympan sculpté de deux arcs polylobés surmontés d'un oculus trilobé, provenant d'une maison détruite, dite de l'Écu de France au XVI^e siècle et propriété du chapitre collégial de Saint-Pierre-le-Puellier, qui s'élevait autrefois entre les rues de la Folie et des Tanneurs³⁴. Ces éléments sculptés ont été remontés

33. Musée historique et archéologique de l'Orléanais, Inv. 9852 : « Pierre sculptée. Face décorée d'un trilobe dans lequel s'épanouit un cep de vigne. Côtés réduits et présentant des moulures en haut et en bas. A été doré et polychromie. Pierre. h : 0,38 ; l : 0,38 ; prof. : 0,33 m. ». Le bloc, qui fut retaillé pour servir de piédroit, est actuellement conservé dans le dépôt lapidaire de l'église Saint-Euverte (bas-côté sud). Le trilobe ne mesure que 0,21 m de hauteur et 0,26 m de longueur.

34. POMMIER 1903, p. 292-294.



FIGURE 14 – Orléans, vestiges du couvrement de l'ouverture d'une maison située anciennement entre les rues des Tanneurs et de la Folie, remontés rue de la Tour-Neuve
(cliché C. Alix).



FIGURE 15 – Gien, fragment de linteau de la porte d'entrée de la maison dite des Templiers, conservé au musée historique et archéologique de l'Orléanais, Inv. A 52

(cliché C. Alix).

en 1903 sur une maison rue de la Tour-Neuve (angle de la rue des Tanneurs), mais la nature de la pierre et les traces d'outils montrent que la majorité des éléments du tympan semble avoir été remplacée à cette occasion, les blocs ayant probablement été taillés à l'identique (fig. 14).

En dernier lieu et à proximité d'Orléans, il convient d'évoquer le décor particulièrement somptueux du linteau de la porte d'entrée de la maison dite des Templiers à Gien (XIII^e – XIV^e siècle) : le tympan, souligné par une archivolt torique, abrite un trilobe au-devant duquel est sculpté un homme vêtu d'un long vêtement assis sur un

cheval en marche³⁵ (fig. 15). Ce décor s'intégrait dans la façade d'une maison détruite en 1940, qui présentait des dispositions exceptionnelles connues par un dessin de C. Pensée réalisé vers 1825, publié avec une courte description par C.-F. Vergnaud-Romagnési³⁶ (fig. 16). Elle était désignée, selon la tradition locale, « maison des templiers » sans qu'aucun argument fiable ne conforte cette appellation³⁷. Ce vaste bâtiment pignon sur rue, s'étendant sur toute la profondeur de l'îlot, donnait au sud sur l'ancienne rue de la Poissonnerie, remplacée par l'actuel quai Lenoir³⁸, et présentait sa façade principale en pierre de taille au nord sur l'ancienne Grande rue (ou rue du Puits-Saint-Laurent).

Le premier niveau de l'habitation, couvert de voûtes d'ogives³⁹, formait un lieu de stockage ou un magasin qui était ouvert par une porte à arc en plein-cintre souligné d'une archivolt, percée dans un avant-corps au bas de la façade principale. Positionnée au-dessus de cette dernière,

35. Musée historique et archéologique de l'Orléanais, Inv. A 52. Linteau en calcaire d'Apremont mesurant 0,90 m de hauteur pour 1,25 m de longueur. Il est actuellement conservé dans le dépôt de la ville d'Orléans de l'église Saint-Euverte (bas-côté sud).

36. VERGNAUD-ROMAGNÉSI 1827, p. 89-91. Ce dessin de C. Pensée, lithographié par Senefelder, fut également publié en 1879 (FAUCHET 1879, p. 48, 78) accompagné d'une description de la maison, qui fut en partie reprise dans un autre ouvrage en 1900 (HUET 1900, p. 61-62). Cette lithographie a été reproduite en carte postale à la fin du XIX^e ou du début du siècle suivant (publiée dans : Gien autrefois 1988, p. 10), et une reproduction du dessin existe également au Service Régional de l'Inventaire de la région Centre (dossier : 45 canton de Gien (1/4), commanderie des Templiers, rue des Champs, maison des Templiers, 85 45 0577 X).

37. De même, la datation du XII^e siècle (en 1050 ou en 1150) avancée pour la construction de cette maison paraît erronée puisqu'elle s'accorde mal avec les vestiges connus. Toute aussi douteuse est la tradition selon laquelle « Martin Luther, puis Jean Calvin et Théodore de Bèze dogmatisèrent, dit-on, en 1536 et les années suivantes » dans cette maison (VERGNAUD-ROMAGNÉSI 1827, p. 91 ; FAUCHET 1879, p. 78).

38. La façade méridionale présentait encore des vestiges intéressants à la fin du XIX^e siècle : « la façade sur le quai, autrefois très belle, et on voit encore des traces de fenêtres ogivales richement ornées, présentait au rez-de-chaussée de grandes arcades sculptées qui sont masquées aujourd'hui par l'atelier d'un serrurier » (Fauchet 1879, p. 78) ; « le pignon du quai, qui a gardé sa forme primitive, est mutilé. Les triples fenêtres ogivales, à colonnettes et moulures, ont été enlevées pour les besoins d'un atelier de serrurerie. Au rez-de-chaussée on peut voir quelques ouvertures de l'époque » (HUET 1900, p. 62).

39. « Une cave très vaste, voûtée avec soin » (VERGNAUD-ROMAGNÉSI 1827, p. 90), dont les « les cintres à arceaux croisés et des caveaux sont encore conservés » (HUET 1900, p. 61).

la porte ornée du trilobe avec cavalier, encadrée de colonnettes à chapiteaux végétaux, donnait accès au niveau principal de la maison situé à l'étage, desservi par un escalier droit extérieur (« de huit à dix marches ») logé dans l'avant-corps servant de perron. Cette porte occupait l'extrémité gauche d'une arcature qui s'étendait sur toute la longueur de la façade, constituée de quatre gâbles triangulaires aux rampants ornés de crochets et d'un fleuron sommital. Ces gâbles étaient séparés par de larges pinacles sculptés de lancettes et venaient couvrir, en plus de la porte, trois fenêtres. Ces baies se composaient d'une lancette à remplage trilobé surmonté d'un oculus quadrilobé et encadrées de colonnettes à chapiteaux sculptés reposant sur un cordon d'appui également orné de motifs. Au-dessus de la claire-voie, le pignon était percé au centre par un jour quadrangulaire formé d'un remplage complexe⁴⁰. Le caractère éminemment ostentatoire de cette élévation était renforcé par l'usage d'un pignon dont les rampants étaient découpés de redents⁴¹ ainsi que par la présence de gargouilles figurées⁴².

Sur ces entrefaites, il est possible de préciser que les fragments de baies de la maison 10 rue du Gros-Anneau indiquent que l'habitation était une construction antérieure au XVI^e siècle, probablement édifiée entre le milieu du XIII^e et la fin du XIV^e siècle, tout comme les exemples cités ci-dessus. Cette datation s'accorde bien avec celle de la salle basse excavée à colonnes qui serait alors contemporaine de ces éléments de fenêtres.

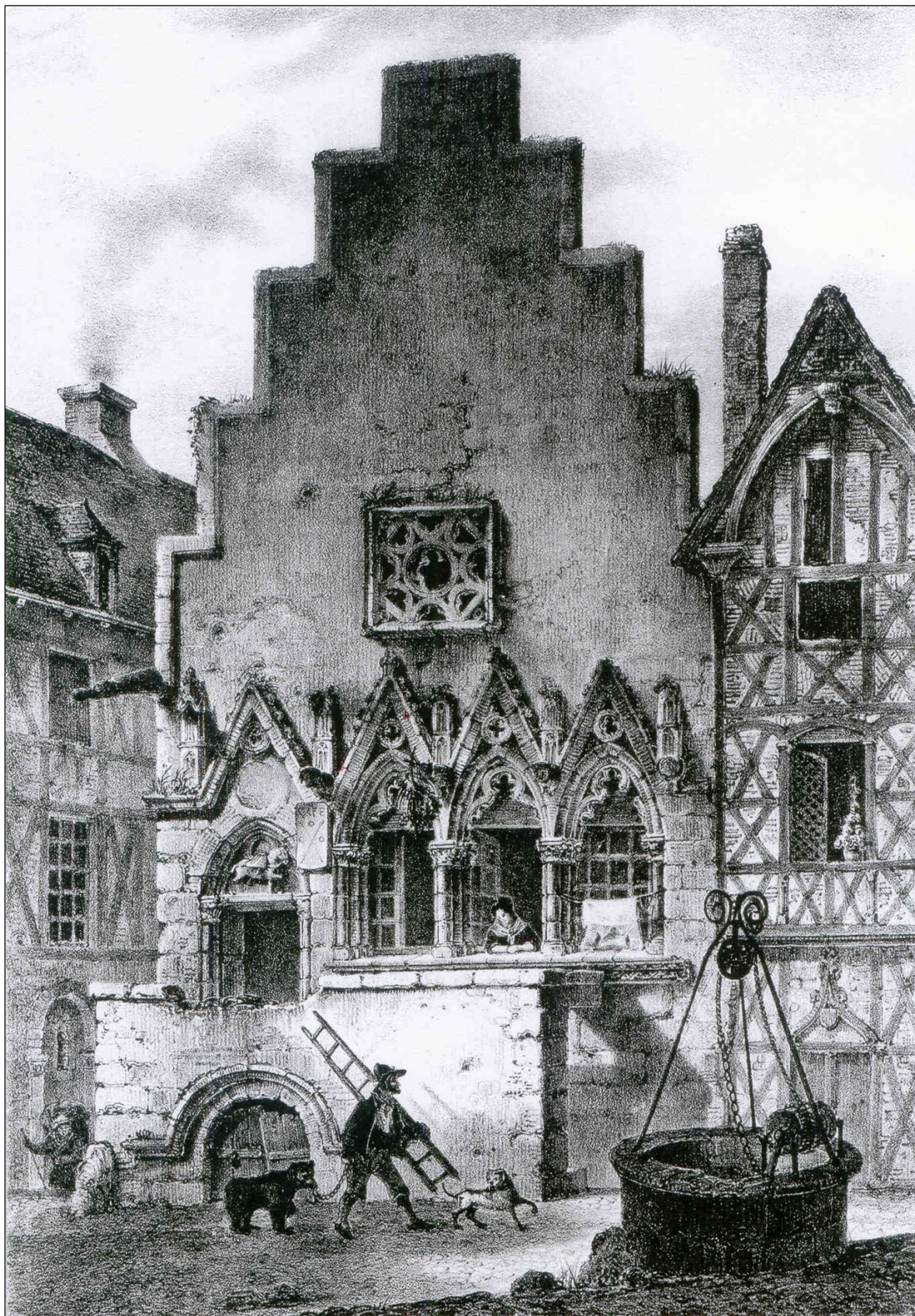
Les habitants de la maison

Bien que l'appellation de maison de Calvin ait été reprise par de nombreux auteurs depuis

40. Le dessin de C. Pensée montre un quadrilobe central qui est entouré de huit petits arcs en plein-cintre redentés d'un trilobe.

41. L'usage des pignons à gradins est un parti peu courant dans la région Centre où il appartient à la rhétorique seigneuriale ; on les retrouve sur les corps de logis de plusieurs châteaux (Châtillon-sur-Indre, dernier tiers du XIII^e siècle ; Loches, vers 1377). Leur emploi est beaucoup plus rare dans l'habitat urbain du Val-de-Loire : citons l'exemple plus tardif (fin XV^e – début XVI^e siècle) des façades en brique de l'hôtel de Pierre du Puy (dit maison de Tristan l'Hermite), 16 rue Briçonnet à Tours.

42. La gargouille à l'angle oriental de la façade, saillante d'environ « cinq pieds au moins » par rapport au mur, représentait « un homme revêtu d'une tunique serrée sur les hanches et descendant jusqu'aux genoux ; entre ses jambes est également sculpté un autre homme accroupi sur lequel il est appuyé » (VERGNAUD-ROMAGNÉSI 1827, p. 90). Les culots sculptés de figures d'animaux situés à la base des pinacles entre les gâbles jouaient peut-être le rôle de gargouilles.



**FIGURE 16 – Gien, façade antérieure de la maison dite des Templiers (pignon nord)
dessins de C. Pensée vers 1825.
(cliché C. Alix)**



FIGURE 17 – Orléans, maison 7 rue du Gros-Anneau, angle de la rue Saint-Gilles, ancienne école attestée aux XIV^e – XV^e siècles : vestiges d'ouvertures fin XV^e – début XVI^e siècle sur les façades nord et ouest (cliché C. Alix).

la fin du XIX^e siècle, les données concernant l'histoire de ce bâtiment restent très lacunaires. Ses propriétaires ne peuvent être clairement connus avant le XVIII^e siècle : en 1823, lors de l'établissement du premier plan cadastral, la maison appartenait à une demoiselle Cotteau⁴³, tandis qu'en 1779, elle était habitée par un couvreur nommé Gourgoulin et dépendait du cens de M^{lle} de Menou et de la censive d'Avalon⁴⁴. Si l'on en croit l'archiviste J. Doinel, qui disposait d'un contrat original possédé par le propriétaire de la maison en 1876, cette dernière appartenait au XVII^e siècle à la famille de Bry et était placée sous le cens de Bourgmoien⁴⁵

En s'appuyant sur la mention d'une censive de 1543, J. Doinel proposa d'identifier notre maison comme ayant appartenu à un certain Jean d'Argery⁴⁶

43. États de sections des propriétés non bâties et bâties en 1823 (Arch. mun. Orléans, GF 75). Elle avait été acquise par M^{lle} Cotteau (ou Cottot) en 1810 (acte de vente du 9 mars 1883 : Arch. mun. Orléans, 11 M 278). Au XIX^e siècle, la maison passa ensuite aux familles Chaufton et Mazurai, avant d'être achetée par la ville.

44. Plan général de la ville d'Orléans par Perdoux, 1779 (Arch. dép. Loiret, A 598) et son index (Arch. dép. Loiret, A 599) : feuille 12, parcelle n° 155.

45. DOINEL 1876, p. 4.

46. DOINEL 1876, p. 4. Jean d'Argery est connu pour avoir

et en conclut que Jean Calvin avait été locataire de ce dernier, assertion qui, comme l'a déjà souligné J. Le Maire, ne repose sur aucun fondement précis⁴⁷. Ainsi, rien ne permet d'affirmer que le célèbre réformateur fut hébergé dans la maison anciennement 10 rue du Gros-Anneau.

La documentation semble indiquer, de manière peut-être plus certaine, que cette demeure correspondait au début du XVI^e siècle à l'hôtel dit du Gros-Anneau, habitation évoquée dans plusieurs textes depuis le XIV^e siècle. Cette localisation est confirmée par la mention de l'hôtel du Gros-Anneau comme limite arrière des deux maisons voisines situées à l'angle sud-ouest de l'îlot, les maisons du Chameau et du Petit-Anneau (**fig. 2**), dans leur acte de vente en date du 7 juillet 1526⁴⁸ : « tenant d'une part aux escolles de l'université d'Orléans, **parder-**

été caution du receveur de l'Université Jean Deigne en 1533 (DOINEL 1877, p. 182, n. 6).

47. DOINEL 1877, p. 185 ; LE MAIRE 1943, p. 182-184.

48. Les maisons du Chameau et du Petit-Anneau (également appelée du Petit-Chameau), à l'angle des rues de l'Université et du Gros-Anneau, avaient été acquises par l'Université pour agrandir les locaux des Grandes Écoles situées immédiatement au nord (JARRY 1919, p. 55-56). Voir aussi les plans schématiques de restitution de la localisation des écoles dans le quartier établis par E. Jarry (Arch. dép. Loiret, 2 J 2441).

rier a l'hostel du Gros Anneau, et ouvrant pardevant sur ladite rue a aller a Saint Pere Pullier [*actuelle rue de l'Université*] et a ladite rue des Ymages audict puy de Lignelles [*actuelle rue du Gros-Anneau*] »⁴⁹. Cet hôtel du Gros-Anneau était connu pour être une des maisons louées et habitées par des étudiants orléanais. Il est notamment cité dans une lettre de rémission de juin 1375 faisant mention d'un de ses occupants écoliers, victime d'une rixe et dans une autre lettre de rémission de septembre 1464, accordant le pardon à un écolier qui y demeurait et s'était rendu coupable d'un meurtre au cours d'une autre querelle⁵⁰.

En définitive, les maisons du quartier universitaire, abritant des écoles comme au 2 rue Saint-Gilles ou servant de logements aux étudiants comme ici dans la maison dite de Calvin, correspondaient parfois à des habitations édifiées dès les XIII^e – XIV^e siècles. Il faut souligner que certaines de leurs caractéristiques architecturales (plan, logis sur salle basse excavée voûtée, décor des baies de la façade antérieure, etc.) diffèrent peu de celles employées dans d'autres types de demeures de la ville, appartenant par exemple à des bourgeois, des commerçants, ou des religieux⁵¹. De fait, les maisons du « quartier latin » orléanais ne semblent pas se distinguer des autres habitations au moyen de dispositions architecturales particulières, et c'est essentiellement le mobilier qui permettait ici d'adapter l'habitation aux fonctions universitaires. Ainsi, un acte du 30 septembre 1414 relatif à une école située sur la rive sud de la rue du Gros-Anneau, en face de notre maison, évoque⁵² :

49. JARRY 1919, p. 65. Une autre habitation de la ville, citée dans les comptes de l'Hôtel Dieu, portait le nom d'« hôtel du Gros-Anneau » : elle était près de la cathédrale et présentait une façade donnant sur l'ancienne rue des Hennequins.

50. VULLIEZ 1989, p. 28-29. De nombreux hôtels étaient voués à l'hébergement des étudiants d'Orléans, qui sont très souvent propriétés des établissements ecclésiastiques (par exemple : le chapitre cathédrale Sainte-Croix, l'église collégiale Saint-Aignan, l'abbaye des Célestins d'Ambert, l'abbaye de la Cour-Dieu, l'église Saint-Pierre-le-Puellier), ou qui parfois appartiennent à des particuliers laïcs. C. Vulliez cite les noms de quelques-uns de ces hôtels orléanais : l'hôtel du Petit-Anneau, l'hôtel de la Croix-Blanche, l'hôtel de la Croix-Noire, l'hôtel de la Froiture, l'hôtel dit de la Haute-Maison, l'hôtel de la Seraine, l'hôtel du Chameau, l'hôtel des Quatre-Coings, l'hôtel de l'Escu Blanc, etc.

51. Voir notamment les exemples cités ci-dessus pour les maisons à salles basses excavées ou celles à baies ornées de linteaux à trilobes.

52. Mentionné dans : JARRY 1919, p. 48 ; JULLIEN DE POMMEROL 1978, p. 410. Et, le 6 avril 1421, on note la vente de « la quarte partie des bans et chaezes qui sont en l'ostel des escolles de messier Giraut Bagoil docteur », maison qui se

« ung hostel garny de trois chaezes, de bans et formes à lire pour escolliers », « appelé les écoles de Saint-Anthoine, tenant aux écoles Saint-Pierre-le-Puellier, devant le Gros anneau »⁵³.

LA MAISON ANCIENNEMENT 1 RUE JEAN-CALVIN (cadastre actuel BL 56)

Mieux documentée que la précédente, même si aucun vestige matériel n'en a été conservé, cette habitation était située sur le front nord de l'îlot (**fig. 2**), au n° 1 de l'ancienne rue du Pommier, actuelle rue Jean-Calvin⁵⁴, près de l'angle formé avec la rue de l'Éperon⁵⁵. En 1941, la maison vétuste et abandonnée depuis plusieurs années était menacée par les projets d'agrandissement de l'école de la rue de l'Université, travaux qui s'accompagnaient d'un élargissement de la rue Jean-Calvin. Malgré les propositions de conservation de la maison en saillie sur le nouvel alignement de la rive sud de la

trouvait sur la rive occidentale de l'actuelle rue de l'Université (JARRY 1919, p. 48, n. 1 ; JULLIEN DE POMMEROL 1978, p. 405).

53. Les écoles de Saint-Pierre-le-Puellier, qui succédaient à l'école de maître Arnoul de la Cloche attestée à la fin du XIV^e siècle (en 1373) et qui devinrent ensuite les écoles du docteur Étienne de Plaisance en 1463 et 1465 (Arch. dép. Loiret, 2 J 2411 ; JARRY 1919, p. 48), étaient installées dans la maison encore visible au n° 7 rue du Gros-Anneau (angle avec la rue Saint-Gilles). Le bâtiment (**fig. 17**) construit en petits moellons de calcaire enduits conserve sur ses façades des ouvertures de la fin du XV^e ou du début du XVI^e siècle (croisées et demi-croisées moulurées de doucines fuyantes entre cavets sur bases prismatiques à l'étage ; fenêtres ornées d'un cavet, arcade de tracé surbaissé surmontée d'un jour d'imposte et ouverture rectangulaire couverte d'un linteau en bois mouluré au rez-de-chaussée). Sa charpente de comble en chêne date probablement de cette même époque. Elle présente des pannes et est composée de deux fermes, d'un contreventement à faîtage et à sous-faîtage.

54. La « rue du Pommier » (auparavant « rue de la Roche-du-Chameau »), voie autrefois très étroite et parfois qualifiée de ruelle, pris la dénomination de « rue Jean-Calvin » par arrêté municipal du 12 avril 1938 (Arch. mun. Orléans, Dos. 69).

55. Cette maison fut parfois citée par erreur à l'angle des deux rues (DOUMERGUE 1899, p. 318), mais elle jouxtait en fait la parcelle située au carrefour (plan cadastral de 1823, section C, n° 487 : 1 rue de l'Éperon). Ce dernier était formé par la rencontre de la rue du Pommier avec la rue de l'Éperon, et non la rue du Gros-Anneau comme cela a pu être indiqué (LEPAGE 1901, p. 378). En effet, la rue du Gros-Anneau débutait légèrement au sud en face du débouché de la rue du Puits-de-Linières (plan cadastral de 1823, section C). En outre, d'autres études présentent une localisation erronée de notre maison sur la rive nord de la rue Jean-Calvin (LE MAIRE 1960, p. 330, n. 1 ; plan p. 300). Seul J. Pannier la situe précisément dans son article de 1941 qu'il accompagne d'un plan schématique de localisation où figurent l'ancien et le nouvel alignement de la rue Jean-Calvin (PANNIER 1941, p. 267).

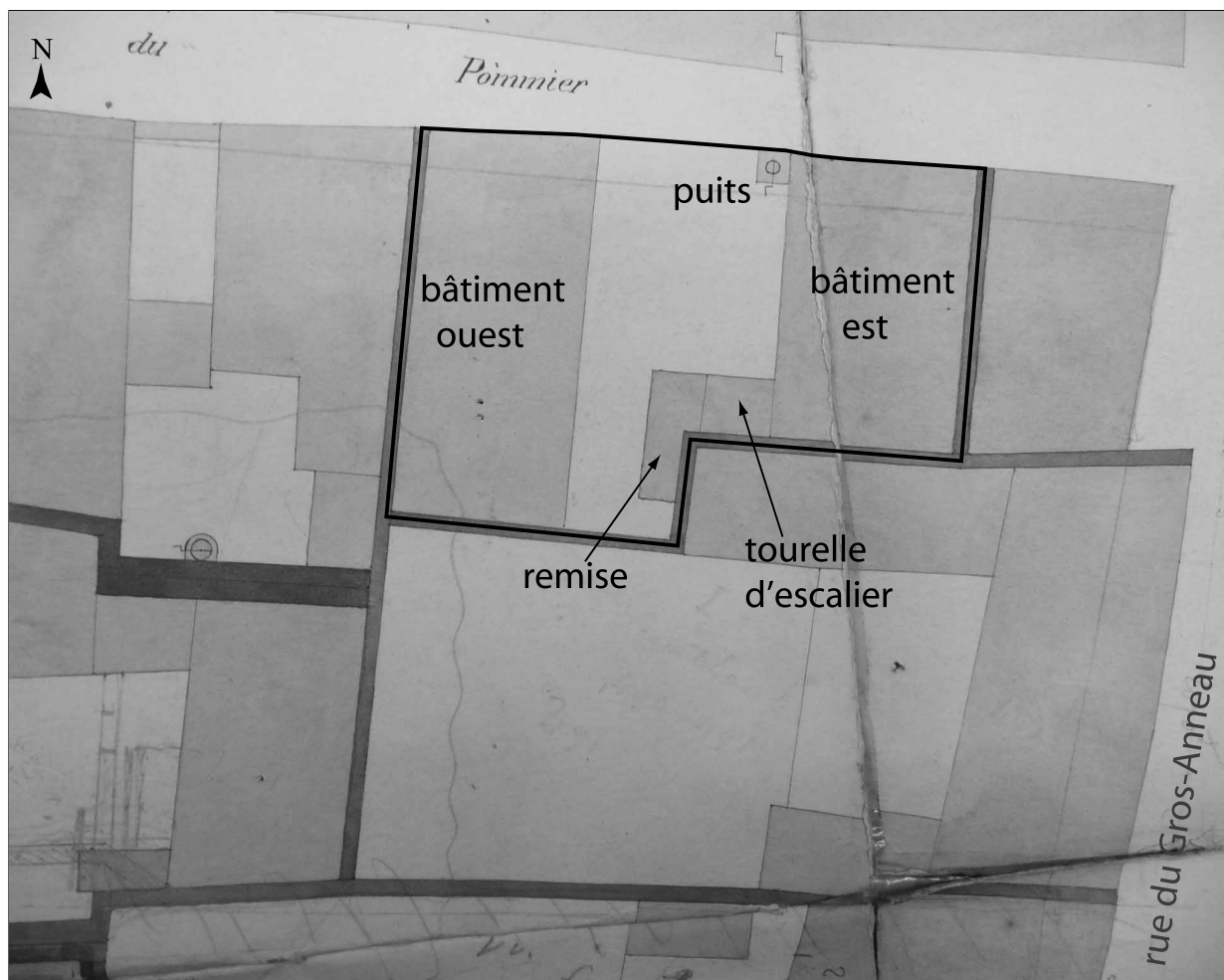


FIGURE 18 – Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin : détail du plan parcellaire de l’îlot pour projet d’agrandissement de l’école rue de l’Université, s.d. : vers 1881-1884 (AMO, 11 M 278) (cliché C. Alix).

voie, l’effondrement de la toiture suite à un ouragan en juin 1941 entraîna la prise par la ville d’un arrêt en péril qui fut suivi par la destruction en urgence de l’ensemble des bâtiments⁵⁶. C’est en partie à cet emplacement que fut construit dans les années 1960 le bâtiment des Bains-douches de la ville⁵⁷ détruit au cours de l’année 2009. Lors de la surveillance de la démolition de la maison en 1941 il semble que certains éléments présents dans le gros œuvre aient été sauvegardés (« éléments de portes, fenêtres et petites baies ») et qu’un « fragment de base de colonne en pierre de Bulcy » interprété à l’époque comme pouvant être « un vestige de colonne romaine » fut observé dans le blocage d’un mur⁵⁸.

56. Arrêt en péril du 18 juin 1941 (Arch. mun. Orléans, 11 M 280).

57. Arch. mun. Orléans, 6 M 9.

58. LE MAIRE 1943, p. 189, n. 1.

Pendant sa destruction, cette maison fit l’objet de quatre relevés par R. Courtin en juillet 1941, un plan et trois élévations montrant la façade sur rue et les façades sur cour de chacun des bâtiments (fig. 19 à 22). Ces documents, conservés dans le fond de la Société Archéologique et Historique de l’Orléanais⁵⁹, viennent compléter les quelques représentations connues de cette habitation : deux dessins réalisés par H. Armand-Deliller (fig. 23) figurant l’ancien mur de clôture et une partie de la façade sur cour du bâtiment oriental, ainsi que l’extrémité sud de ce même

59. Salle des Thèses, 2 rue Pothier : Fi 03 (73-81). Il s’agit de copies des originaux données à la Société par l’auteur des relevés, M. Courtin, architecte de la ville d’Orléans. Des reproductions de ces quatre relevés ont été effectuées par le Service Régional de l’Inventaire Centre (Cliché Inventaire général, R. Malnoury, 85 45 0456 X ; 85 45 0457 X ; 85 45 0458 X ; 85 45 0459 X).

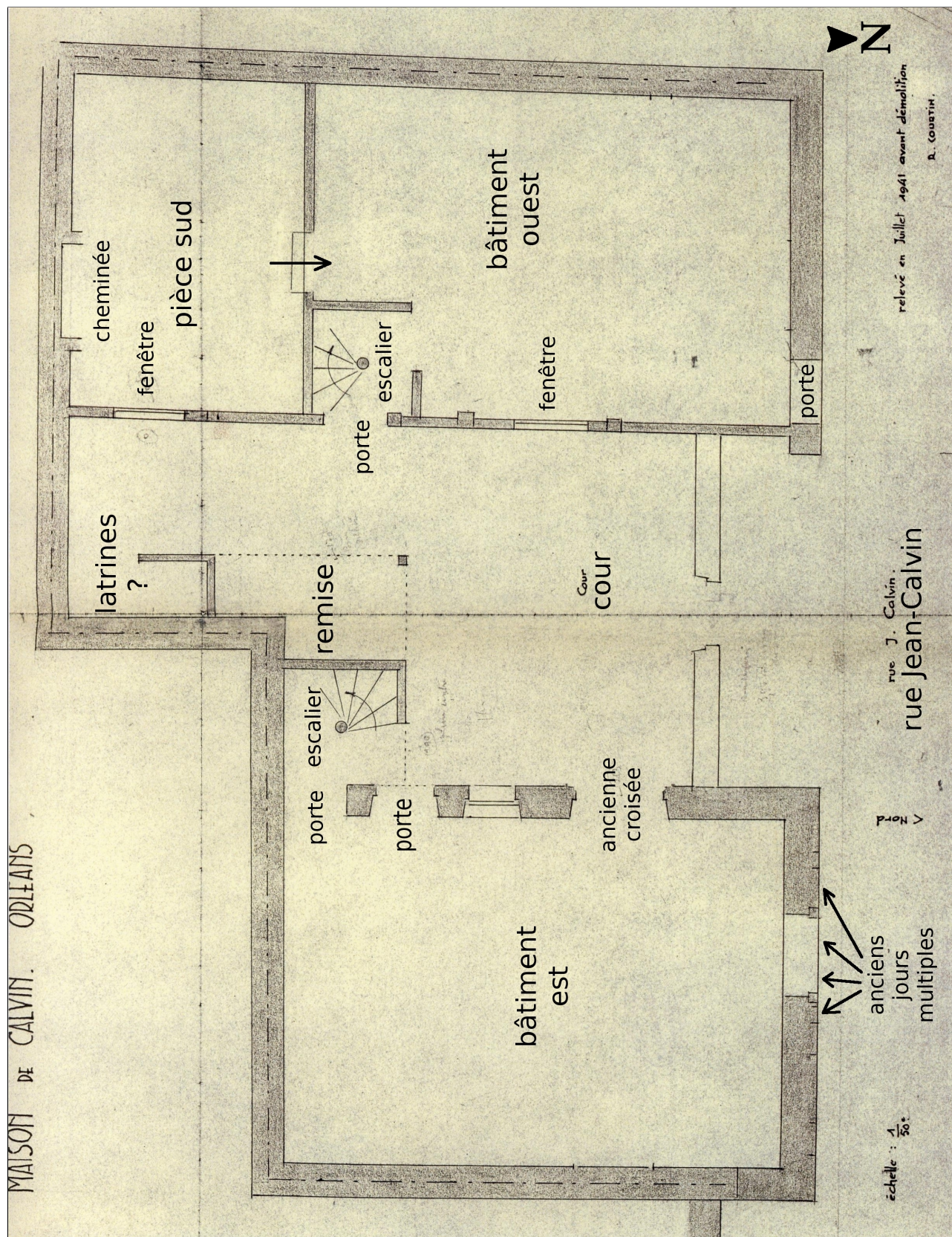


FIGURE 19 – Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin : plan du rez-de-chaussée par R. Courtin en 1941 (Société Archéologique et Historique de l'Orléanais) (cliché F. Maury).

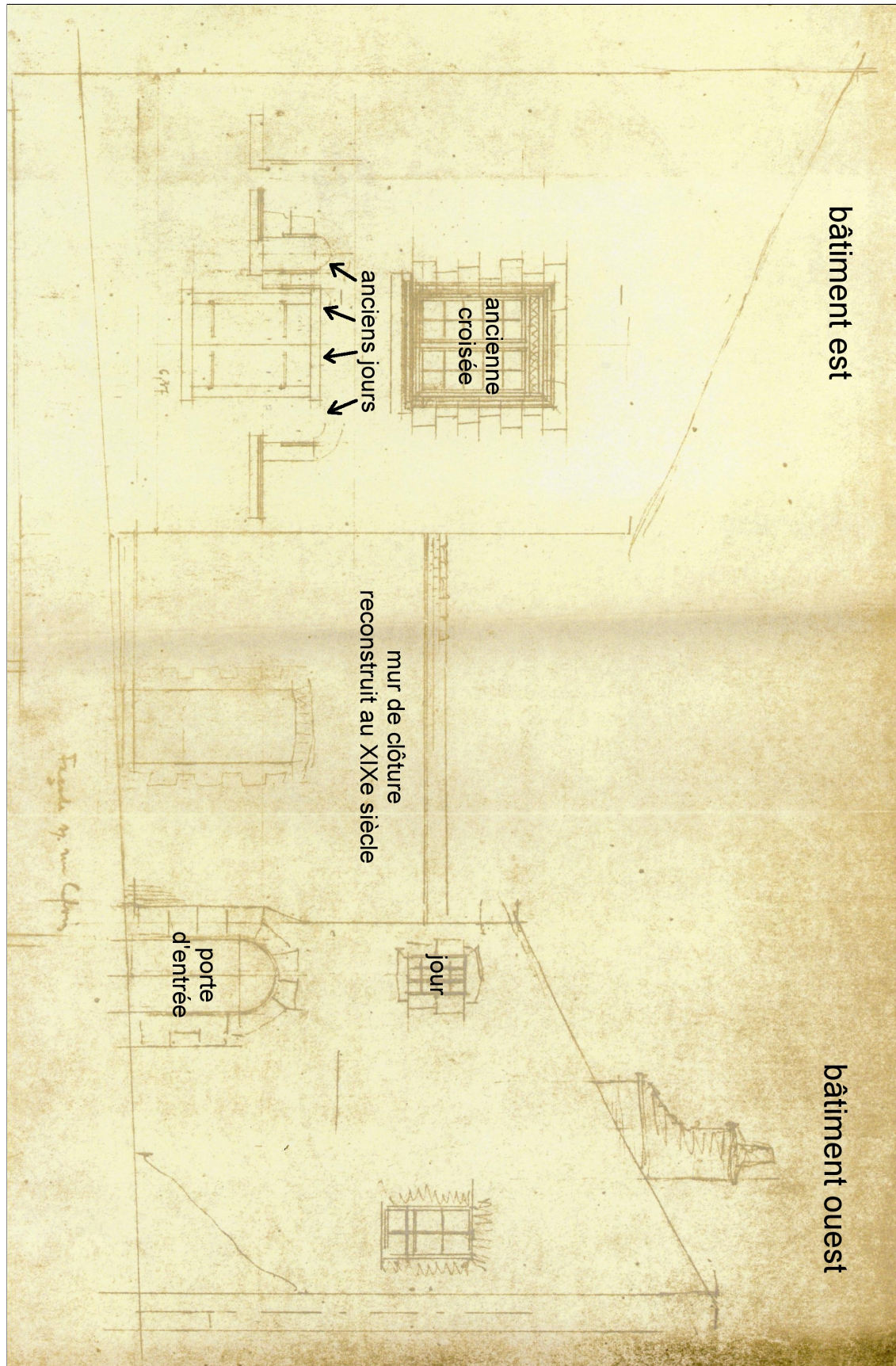


FIGURE 20 – Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin : élévation des façades (nord) sur rue
par R. Courtin en 1941 (Société Archéologique et Historique de l'Orléanais)
(cliché F. Maury)

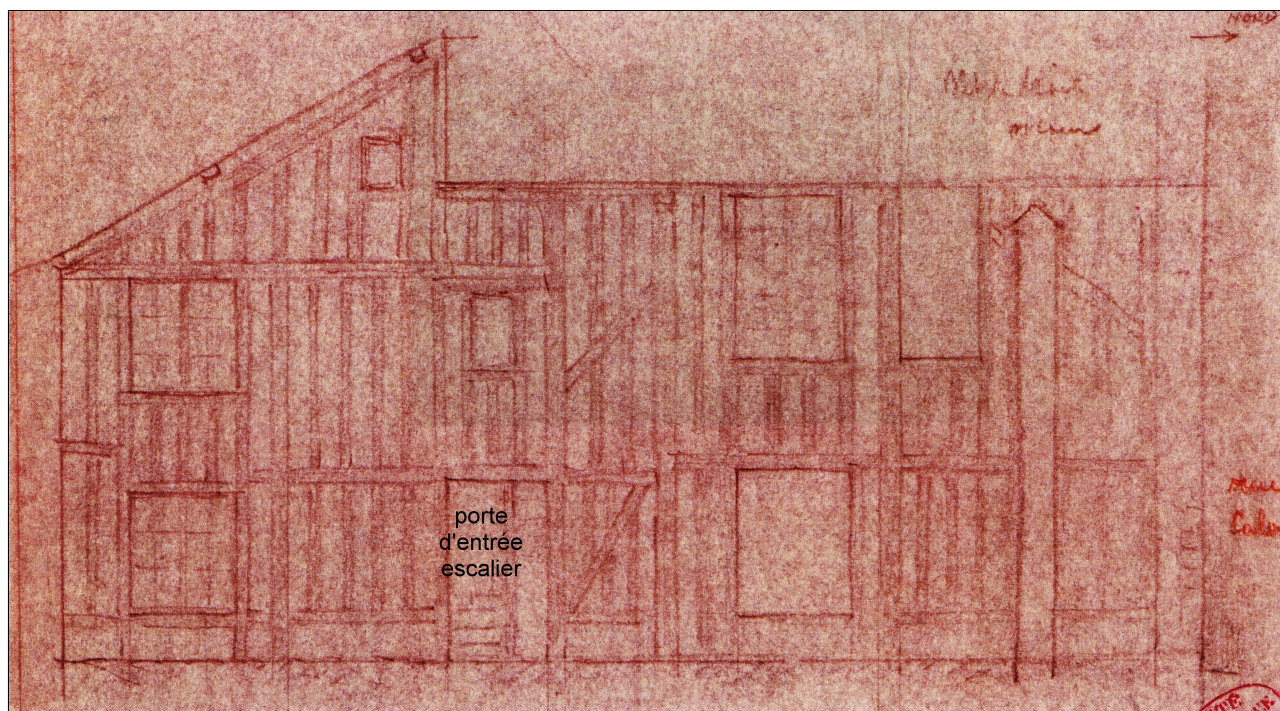


FIGURE 21 – Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin :
élévation de la façade sur cour du bâtiment occidental par R. Courtin en 1941
(Société Archéologique et Historique de l'Orléanais)
(cliché F. Maury).

mur⁶⁰ ; une gravure (pointes sèches ; **fig. 24**) effectuée par H. Halbauer représentant la façade du bâtiment oriental⁶¹ ; une photographie réalisée par A. Jacques montrant là encore le bâtiment est⁶² ; ainsi que trois photographies (**fig. 25**) conservées aux Archives départementales du Loiret⁶³, dont deux de l'élévation sur cour du bâtiment oriental, tandis que la dernière, reproduisant le bâtiment occidental, a récemment été publiée dans les articles de M. Philippe sur le quartier de l'Université⁶⁴. Enfin, cette demeure a fait l'objet de deux brèves descriptions avant sa destruction⁶⁵, dans lesquelles fut reprise cette appellation de « maison de Calvin »

qui est avancée pour la première fois par l'archiviste J. Doinel⁶⁶ et qui repose sur le fait que le Réformateur aurait été l'hôte de l'un de ses amis orléanais, Nicolas Duchemin, qui possédait alors une maison « rue du Poulmier » (actuelle rue Jean-Calvin).

Parcelle et agencement des bâtiments

L'ancienne parcelle⁶⁷, d'environ 156 m², possédait une longueur sur rue de 17 m pour une profondeur moyenne d'environ 9,20 m (**fig. 18**). Elle se présentait en forme de marche d'escalier puisque sa moitié occidentale s'étendait plus profondément vers l'intérieur de l'îlot (vers le sud) où elle venait jouxter un jardin à l'arrière d'une maison voisine rue du Gros-Anneau. Cette parcelle présentait donc une importante longueur sur rue, développement peu habituel qui s'explique probablement, tout comme l'irrégularité de son plan, par le regroupement de deux anciennes habitations. En effet, la propriété se compose de deux bâtiments principaux de plans rectangulaires placés sur les côtés est et ouest d'une cour, présentant leur pignon septentrional face à la

60. Dessins publiés dans : DOUMERGUE 1899, t. I, p. 316-317.

61. Dessin publié dans : GEORGES 1933.

62. Cette photographie a été publiée en 1932 dans deux articles anonymes (écrits par J. Pannier d'après J. Le Maire) : *Vieille maison...* 1932 ; *Maison orléanaise...* 1932, p. 41. Nous ne reproduisons pas cette photographie car son cadrage correspond quasiment à celui de l'un des clichés des archives départementales du Loiret (voir note suivante et **fig. 25 c**).

63. Arch. dép. Loiret, 7 Fi 140/1-3 (2 Ph 4798, 4799, 4800) ; Arch. dép. Loiret, Cl. doc. 00010.

64. PHILIPPE 2009 A, p. 80, Document 6 ; PHILIPPE 2009 B, p. 222, fig. 5.

65. DOUMERGUE 1899, t. I, p. 318-319 ; *Maison orléanaise...* 1932, p. 41-42 ; PANNIER 1941, p. 265-266.

66. DOINEL 1877, p. 183-185.

67. Plan cadastral de 1823, section C, parcelle n° 480.

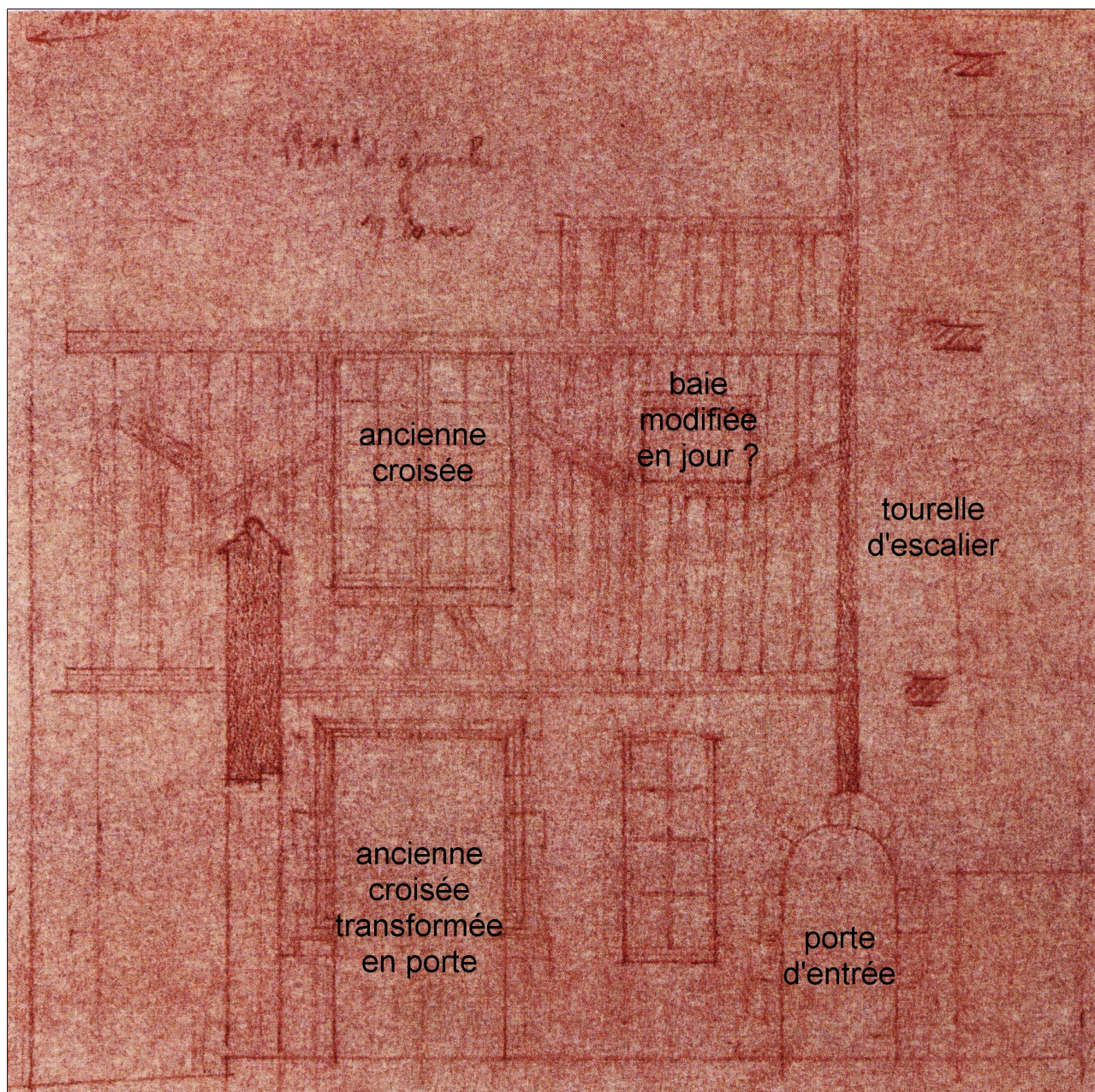


FIGURE 22 – Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin :
élévation de la façade sur cour du bâtiment oriental par R. Courtin en 1941
 (Société Archéologique et Historique de l'Orléanais)
 (cliché F. Maury).

rue, tandis que l'un des murs gouttereaux constitue la façade principale. Pour chaque bâtiment, le second gouttereau ainsi que le mur pignon sud étaient mitoyens avec les parcelles voisines.

L'angle constitué par le retour d'équerre de la parcelle était occupé par un petit bâtiment secondaire sur poteaux de bois (**fig. 19**), composé d'un seul niveau et couvert d'un toit en appentis à tuiles plates⁶⁸. La partie principale, largement

68. À l'angle de la parcelle, la toiture de ce bâtiment

ouverte vers l'extérieur, servait de remise⁶⁹, tandis que l'extrémité sud était fermée par une cloison et abritait peut-être des latrines. La cour pavée était

s'appuyait contre la tourelle d'escalier et était portée par un poteau d'angle (Arch. dép. Loiret, 7 Fi 140/1 ; **fig. 25 a**).

69. « La cour avec remise » est évoquée dans le « Mémoire en demande » d'évaluation des indemnités établi lors de l'« Expropriation pour cause d'utilité publique » (Arch. mun. Orléans, 11 M 280). Une des photographie montre que le pignon de cette remise était clos d'une paroi faite de planches clouées (Arch. dép. Loiret, 7 Fi 140/1).

isolée de la rue par un mur (long d'environ 5,80 m) percé à l'ouest d'une porte piétonne couverte d'un arc en plein-cintre, visible sur le dessin publié en 1899 (**fig. 23 a**). Ce mur de clôture fut détruit et reconstruit à environ 1,50 m en retrait de l'ancien dans la première moitié du XX^e siècle, dispositions visibles sur les relevés de 1941 ⁷⁰ (**fig. 19, 20**).

Présentation générale des élévations

Les deux bâtiments principaux possédaient une élévation limitée à un seul étage surmonté d'un comble, et il semble que seul celui à l'ouest ait été bâti sur une cave ⁷¹. Les murs étaient montés en maçonnerie, probablement un petit appareil de moellons irréguliers de calcaire de Beauce liés et enduits au mortier de chaux, excepté celui de la façade sur cour qui était en pan-de-bois. Néanmoins, la paroi en pan-de-bois du bâtiment oriental s'élevait au-dessus d'un rez-de-chaussée en pierre dont la maçonnerie était identique aux autres murs décrits.

Les étages de chaque bâtiment étaient desservis par un escalier en vis logé dans une cage rectangulaire aux parois en pan-de-bois : celui du logis ouest était dans-œuvre, situé directement derrière la porte d'entrée, tandis que celui du bâtiment oriental était rejeté dans la cour et flanquait l'extrémité sud de la façade, formant ainsi une tourelle (**fig. 19, 24**).

Chaque bâtiment était surmonté d'un toit en appentis dont le faîtage reposait sur les murs mitoyens est et ouest. Cependant, l'extrémité sud du bâtiment occidental (au sud de la cage d'escalier ; **fig. 21**), présentait une élévation légèrement plus importante que le reste de l'édifice et se distinguait par la présence d'un petit toit à un seul versant, qui était perpendiculaire au toit principal (égout vers le sud) ⁷². Dans la première moitié du XX^e siècle, le bâtiment oriental semblait couvert de tuiles plates tandis que celui de l'ouest présentait une toiture en

ardoise ⁷³, matériaux bien attestés sur les toits de maisons orléanaises depuis le XV^e siècle ⁷⁴.

Le bâtiment ouest

La façade sur rue

La façade sur rue (pignon nord ; **fig. 20**) était simplement percée à l'extrémité orientale de son rez-de-chaussée par une porte en pierre couverte par un arc en plein-cintre, et par deux jours rectangulaires à l'étage. Si le jour de droite correspondait probablement à un aménagement tardif comme semble l'indiquer son encadrement en brique (XIX^e – début XX^e siècle), en revanche l'autre petite fenêtre couverte d'un linteau et protégée par une grille pouvait être plus ancienne.

La façade sur cour

L'élévation présentait une paroi en pan-de-bois à grille composée de trois poteaux de fond dans lesquels s'assemblait une sablière par niveau (**fig. 21**). L'ossature principale était raidie par des poteaux d'étage, par des poteaux servant de piédroits aux ouvertures (portes et fenêtres), ainsi que par trois liens obliques (éperons et décharge) ⁷⁵, au-dessous et au-dessus desquelles prenaient place des tournisses. Au rez-de-chaussée, la sablière inférieure de la paroi reposait sur un solin en moellons enduits, haut de quelques centimètres, qui constituait une protection contre l'humidité du sol. Au sommet de la paroi, le blochet de la demi-ferme du comble s'assemblait par enfourchement dans la tête du poteau de fond situé à droite de la cage d'escalier.

Le relevé ne permet pas de dissocier nettement les ouvertures originelles d'éventuels percements ultérieurs à la construction. Les baies principales sont alignées verticalement entre les deux niveaux, exception faite de la fenêtre barlongue dans la partie nord de l'étage et du petit jour rectangulaire éclairant le comble de la partie sud. Quant à la cage d'escalier, elle était ouverte à l'étage par un autre jour rectangulaire.

70. La porte d'entrée piétonne fut alors construite au centre du nouveau mur avec un couvrement en arc segmentaire fait de briques. Ce nouveau mur de clôture était couronné par un chaperon en tuile.

71. Citée dans le « Mémoire en demande » d'évaluation des indemnités (Arch. mun. Orléans, 11 M 280).

72. Cette différence d'élévation se retrouve au rez-de-chaussée où le sol de cette partie sud était situé légèrement en contrebas par rapport à celui du reste du bâtiment, écart racheté par deux marches placées au-devant de la porte d'entrée. En conséquence, le plancher et le plafond de l'étage étaient positionnés un peu plus bas au sud que ceux de la partie nord du corps de logis.

73. Photographies (Arch. dép. Loiret, 7 Fi 140/1 et 3).

74. ALIX 2001, t. I, p. 95-96.

75. Le lien nord raidit le poteau de fenêtre à l'étage. Les deux autres sont situés immédiatement au nord de la cage d'escalier : au rez-de-chaussée, une décharge semble être assemblée entre les deux sablières, tandis qu'à l'étage, un éperon relie les deux poteaux de fond.

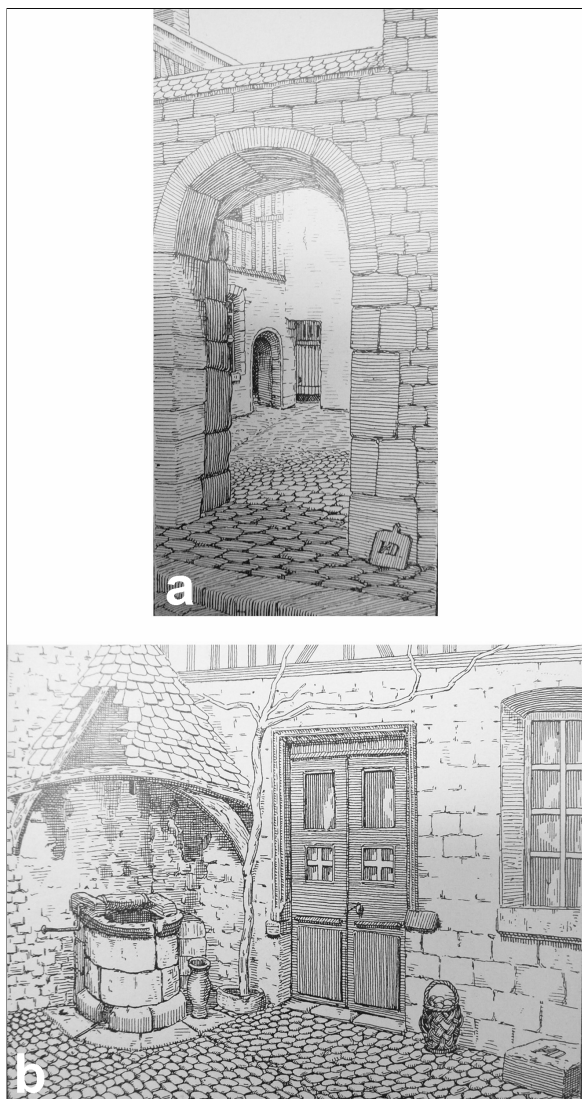


FIGURE 23 – Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin :
dessins d’H. Armand-Deliller vers 1899.
a : façade sur rue du mur de clôture de la cour ;
b : angle du mur de clôture de la cour avec la
façade du bâtiment oriental
(cliché C. Alix).

Distributions et circulations

Depuis la cour, l’entrée dans le bâtiment s’effectuait par une porte donnant dans la cage d’escalier qu’il fallait traverser pour accéder aux pièces du rez-de-chaussée (**fig. 19**). Un accès direct depuis la rue existait également grâce à la porte couverte d’un arc en plein-cintre. Le plan du rez-de-chaussée en 1941 présente une salle basse fermée à l’une de ses extrémités par une cloison, probablement en pan-de-bois, permettant d’isoler une pièce plus petite dans la partie sud du bâtiment.

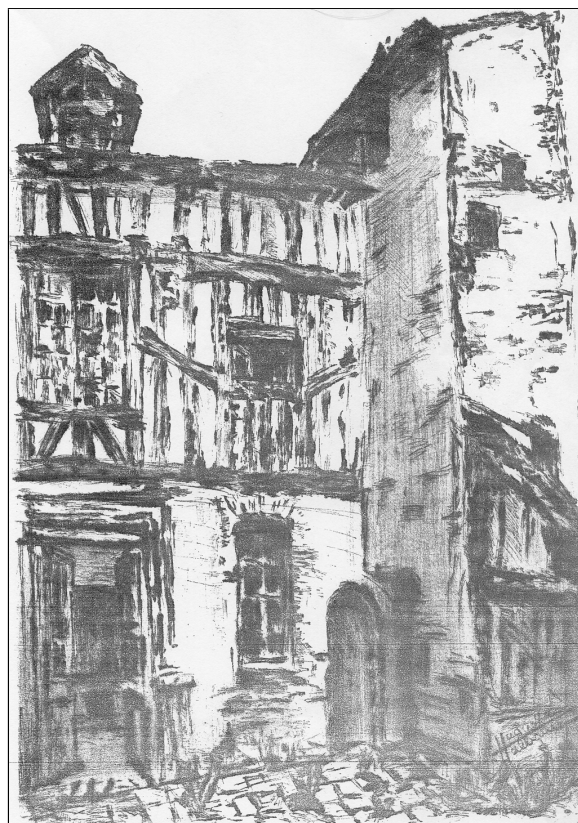


FIGURE 24 – Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin :
façade sur cour du bâtiment oriental,
dessin d’H. Halbauer vers 1933
(cliché C. Alix).

Le bâtiment est

La façade sur rue

La façade sur rue était ouverte au rez-de-chaussée par une fenêtre rectangulaire percée à l’emplacement de quatre petites fenêtres situées en haut du niveau (**fig. 20**). Ces anciens jours à l’encadrement orné d’une moulure étaient sommés d’arcs en plein-cintre et reposaient sur un cordon d’appui également mouluré. De plus, à l’extrémité gauche de la façade, on devine les vestiges d’une ancienne fenêtre condamnée dont seuls l’appui et l’un des piédroits sont visibles sur le relevé. L’étage était encore ouvert en 1941 par une ancienne croisée ayant perdu son meneau et sa traverse, couverte par une plate-bande clavée. Les moulures de son encadrement et de l’appui s’assimilent à des exemples de la première moitié ou du milieu du XVI^e siècle mais le dessin ne permet pas de vérifier si cette modénature était d’inspiration gothique (doucines fuyantes entre cavets ou tores) ou si elle comportait des éléments représentatifs de la Renaissance (bande et/ou doucine)⁷⁶.

76. Sur le relevé de 1941, cette fenêtre est close par



FIGURE 25 – Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin : photographies de la façade sur cour des bâtiments occidental (a) et oriental (b et c), vers 1930-1941 (Arch. dép. Loiret, 7 Fi 140/1-3) (cliché C. Alix).

La façade sur cour

Le rez-de-chaussée maçonné

Le rez-de-chaussée maçonné de la façade sur cour était percé, de gauche à droite, par trois ouvertures : une porte rectangulaire en pierre couverte par une plate-bande clavée, une fenêtre à arc segmentaire dont l'encadrement en brique suggère un aménagement tardif (fin XVIII^e – début XX^e siècle) et une porte piétonne en pierre de taille couverte d'un arc en plein-cintre (fig. 22). La porte rectangulaire correspondait en fait à une ancienne fenêtre, dont l'allège et l'appui furent supprimés pour permettre le passage (fig. 23). Il s'agissait probablement d'une croisée (baie à meneau et à traverse) dont la modénature de l'encadrement se rapprochait de celle de la fenêtre à l'étage de la façade sur rue, se retournant à angle droit sur le couverture en haut des piédroits, éléments caractéristiques de la première moitié ou du milieu du XVI^e siècle⁷⁷. Côté cour, cette ancienne baie renforçait considérablement la luminosité de la salle basse qui était déjà procurée par les jours multiples de la façade sur rue.

deux vantaux à petits carreaux, probablement posés lors de l'enlèvement du meneau et de la traverse vers le XVIII^e siècle.

77. Dessin d'H. Armand-Deliller (DOUMERGUE 1899, t. I, p. 317) et photographie (Arch. dép. Loiret, 7 Fi 140/3. E. Doumergue évoque une « moulure gothique » pour cette fenêtre (DOUMERGUE 1899, t. I, p. 319).

Quant à la porte à arc, elle ouvrait pour moitié sur la cour, pour l'autre vers l'intérieur de la tourelle d'escalier hors-œuvre (fig. 19, 25 b). Son encadrement était orné d'une succession de moulures dont un quart-de-rond, modénature là encore caractéristique de la première moitié du XVI^e siècle. Le plan de 1941 montre que la salle, qui formait à cette époque un volume unique au rez-de-chaussée, était également desservie par une autre porte à l'extrémité sud du mur, ouverture dont l'élévation est inconnue et qui reliait directement cet espace à la cage d'escalier.

L'étage et le comble

La paroi en pan-de-bois à l'étage de la façade sur cour présentait une ossature en grille : les poteaux d'étage et de fenêtres étaient raidis par quatre éperons, de part et d'autre desquels s'assemblaient des tournisses⁷⁸ (fig. 22). La fenêtre principale, à l'aplomb de l'ancienne croisée du rez-de-chaussée, devait être originellement munie d'un meneau et peut-être d'une traverse⁷⁹. À sa droite,

78. Comme pour le comble du bâtiment occidental, le blochet de la demi-ferme du comble reposait sur la tête d'un potelet du surcroît.

79. Son allège est constituée d'un potelet central encadré par deux décharges. En 1941, elle était close par deux vantaux à petits carreaux. Comme cela est couramment observé sur d'autres façades, l'appui de la fenêtre a probablement été abaissé de quelques centimètres lors de l'enlèvement du meneau et de la traverse afin de permettre l'insertion de vantaux de grandes

un petit jour rectangulaire renforçait la luminosité du niveau. La photographie publiée en 1932 suggère que ce jour a été aménagé à la place d'une fenêtre de plus importantes dimensions, peut-être une demi-croisée⁸⁰ (**fig. 25 c**).

Au-dessus, le surcroît du comble était composé d'une paroi formée d'une succession de potelets, et peut-être d'une ou deux décharges pour l'allège de la lucarne, assemblés en tête dans la sablière de gouttière. Le comble était ouvert par une petite lucarne, comportant vraisemblablement un meneau à l'origine, et dont la fermette de tête était ornée de planches de rives découpées en forme d'arc : cette ouverture s'assimile aux lucarnes observées sur d'autres maisons des XV^e et XVI^e siècle⁸¹.

Équipements

La seule cheminée représentée sur le plan de 1941 se situe dans la petite pièce sud du bâtiment occidental, où elle est engagée dans le mur pignon⁸² (**fig. 19**). Il est vraisemblable que la salle basse de ce même bâtiment, ainsi que celle du bâtiment oriental, aient été initialement dotées d'une cheminée. Notons que la maison possédait un puits à eau situé dans l'angle nord-est de l'ancienne cour, détruit lors de la reconstruction du mur de clôture⁸³. Sa margelle en pierre de taille était protégée par un petit toit placé dans l'angle du mur de clôture et de la façade du bâtiment est, dont la sablière était soutenue par deux aisseliers courbes (**fig. 23 b**). Comme indiqué précédemment, il semble que des latrines aient pu être situées à l'extrémité sud de la remise placée à l'angle de la parcelle.

Une habitation du XVI^e siècle⁸⁴

La fin du XV^e et la première moitié du XVI^e siècle correspondent à une période d'intense

dimensions (XVIII^e ou début du XIX^e siècle).

80. Voir aussi les photographies : Arch. dép. Loiret, 7 Fi 140/2 et 3. La mise en place des trois petits potelets et le remplissage de briquettes sous l'appui du jour sont liés à ce remaniement.

81. Sur les lucarnes des maisons en pan-de-bois orléanaises : ALIX 2009 b, p. 192.

82. Sa souche en brique est visible en arrière-plan sur le relevé de la façade nord.

83. Absent des relevés de 1941, le puits est visible sur un des dessins d'H. Armand-Deliller (DOUMERGUE 1899, t. I, p. 317) ainsi que sur un plan parcellaire de la fin du XIX^e siècle pour le projet d'agrandissement de l'école rue de l'Université (Arch. mun. Orléans, 11 M 278 ; **fig. 18**).

84. La datation du XIV^e siècle avancée par J. Pannier d'après l'observation des pans-de-bois est évidemment erronée (PANNIER 1941, p. 265).



FIGURE 26 – Orléans, maison anciennement située rue Jean-Calvin : fragment d'une poutre maîtresse du plafond, XVI^e siècle (Musée historique et archéologique de l'Orléanais, Inv. 17303) (cliché C. Alix).

reconstruction des édifices de la ville qui caractérise d'ailleurs d'autres quartiers et qui s'illustre ici par le renouvellement d'une grande partie du bâti de l'îlot, comme le montre l'édification des Grandes écoles (entre 1498 et 1507) mais probablement aussi de nombreuses habitations, bâtiments aux dispositions peu connues puisqu'ils furent détruits à l'époque contemporaine. On sait par exemple que l'une des maisons de la rue Jean-Calvin, qui avoisinait notre habitation, présentait un plafond dont l'extrémité de l'une des poutres maîtresses en chêne fut conservée lors de la destruction du bâtiment en 1960 : ses arêtes inférieures sont sculptées d'un ruban enroulé alternant avec une bande garnie de pointes diamant, décor qui atteste une construction dans la première moitié du XVI^e siècle⁸⁵ (**fig. 26**).

Le bâtiment occidental

Il reste difficile de proposer une datation pour la construction du bâtiment occidental de la maison 1 rue Jean-Calvin à partir des seuls documents iconographiques décrits ci-dessus. L'ossature en pan-de-bois à grille de sa façade sur cour est une technique de construction attestée à Orléans dès le XV^e siècle pour des élévations n'ayant pas de caractère ostensible (murs mitoyens, cloisons ou façades

85. Musée historique et archéologique de l'Orléanais, Inv. 17303 (dépôt de l'église Saint-Euverte : bas-côté sud). L'inventaire précise que ce fragment de poutre, long de 1,07 m et épais de 0,49 m x 0,45 m, « provient d'une maison rue Jean Calvin, voisine de la "maison de Calvin" ».

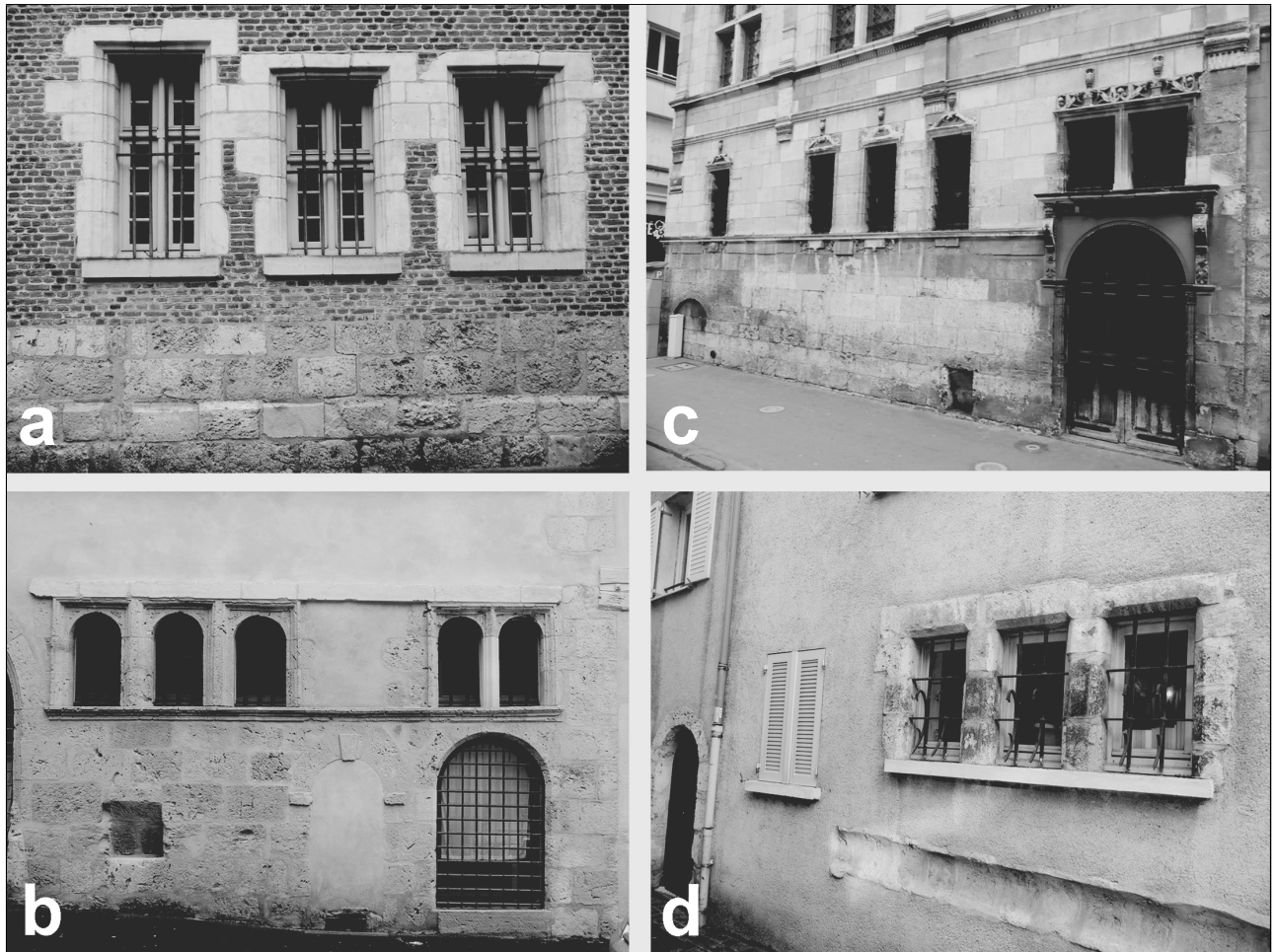


FIGURE 27 – Orléans, jours multiples en partie haute de rez-de-chaussée de façades d’habitations de la première moitié du XVI^e siècle.

a : hôtel de François Brachet, dit de la Vieille Intendance, 24-26 rue de la Bretonnerie, vers 1505 ;

b : hôtel de Guillaume Toutin, vers 1539, 26 rue Notre-Dame-de-Recouvrance ;

c : hôtel de Philippe Cabu, vers 1547-1550, façade ouest, rue Charles-Sanglier ;

d : maison à l’angle des rues de l’Empereur et Vaudour (mur sud)

(cliché C. Alix).

sur cour)⁸⁶ mais qui est employée en façade principale progressivement à partir de la première moitié du XVI^e siècle⁸⁷. Comme il est de mise dans l’archi-

86. Exemples de façade sur cour en pan-de-bois à grille du XV^e siècle : 83 rue de la Charpenterie (1472d) ; 85 rue de la Charpenterie (1475d). Dans plusieurs habitations en pierre de la première moitié du XVI^e siècle, des parois en pan-de-bois à grille vont également être employées en façade postérieure pour de simples raisons économiques (4 rue des Trois-Maillets : rehaussement du comble lié à la mise en place de la charpente du toit), ou plus rarement en association avec un parti esthétique (façade sur cour sculptée de la maison dite de l’Ours, 4 place du Châtelet).

87. Comme l’illustre l’exemple précoce de la maison 3 rue du Bourdon-Blanc édifée vers 1510d (1^{er} étage). Autre exemples de pan-de-bois à grille en façade sur rue au XVI^e siècle : élévation nord de hôtel Toutin, 26 rue Notre-Dame-de-Recouvrance (1535d) ; murs gouttereaux du 16 rue de la

tecture orléanaise que ce type de structure soit systématiquement utilisé aux XVII^e – XVIII^e siècles, il n’est pas exclu que notre exemple soit un ouvrage postérieur au XVI^e siècle. Cependant, l’association de l’escalier en vis et de la porte piétonne d’entrée à arc en plein-cintre – si elle est bien contemporaine des élévations en pan-de-bois – inciterait plutôt à placer la construction avant le XVIII^e siècle.

Poterne (1566d) ; 40 rue de la Charpenterie (1^{er} étage, vers 1570-1580d) ; pignon ouest du 45 rue de la Charpenterie (vers 1580d) ; 26 place du Châtelet (1598d) ; etc.

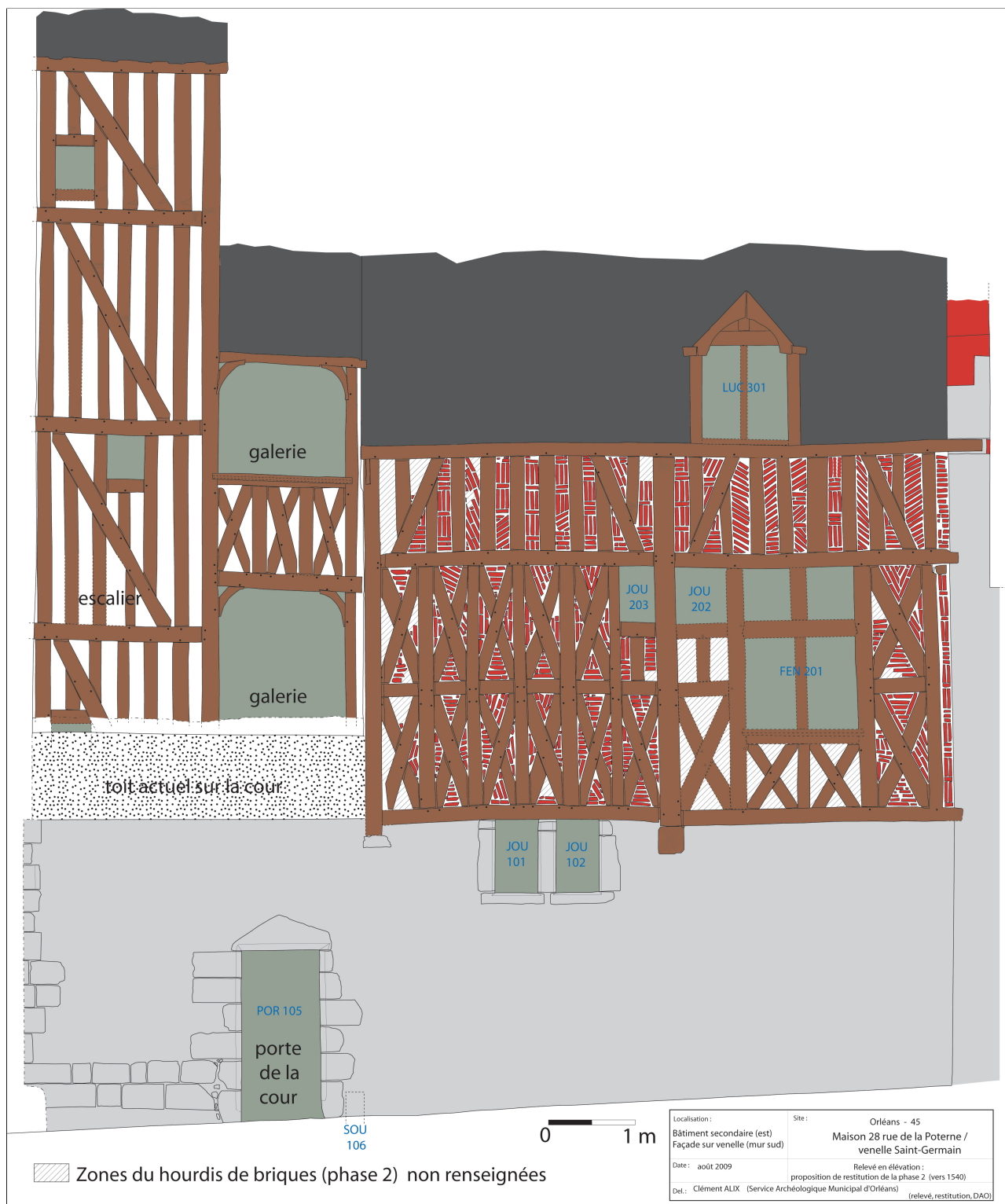


FIGURE 28 – Maison 28 rue de la Poterne, bâtiment secondaire, façade sud sur venelle Saint-Germain. Façade en pan-de-bois (vers 1535) sur rez-de-chaussée maçonné (mur médiéval ?) avec jours en haut du niveau. En arrière-plan à gauche (dans la cour) : tourelle d’escalier et galeries (relevé et dessin : C. Alix, Service archéologique municipal d’Orléans).

*Le bâtiment oriental**Les jours multiples en rez-de-chaussée*

À l'image des quatre petites baies restituées sur la façade sur rue (**fig. 20**), la présence de jours multiples se jouxtant en partie haute du rez-de-chaussée se retrouve à Orléans sur plusieurs habitations édifiées dans la première moitié du XVI^e siècle⁸⁸, et caractérise notamment les élévations principales (sur rue) ou latérales (sur rue secondaire, sur cour) de plusieurs hôtels : hôtel dit de la Vieille-Intendance 24-28 rue de la Bretonnerie, élevé vers 1505 par François Brachet (bâtiment sud, trois jours rectangulaires de la façade ouest sur la rue des Huguenots) ; hôtel 12 rue Notre-Dame-de-Recouvrance vers 1520 (bâtiment postérieur, quatre jours de la façade est, sur cour) ; hôtel de Guillaume Toutin (bâtiment oriental, trois jours de la façade sur la rue de la Chèvre-qui-Danse, vers 1539) ; hôtel de Philippe Cabu après 1547-1550 (façade ouest sur la rue Charles-Sanglier), etc. (**fig. 27 a, b et c**). Ces éléments sont également mis en œuvre au rez-de-chaussée de maisons comme au 4 rue des Trois-Maillets (vers 1527), à l'angle des rues de l'Empereur et Vaudour (façade sud), au 79 rue des Charretiers (quatre jours de la façade sur cour), au 1 rue de la Tour ou sur d'autres habitations aujourd'hui détruites comme au 8 rue Guillaume ou au 15 rue de l'Écrevisse⁸⁹ (**fig. 27 d**).

Il est à noter que dans la majorité de ces exemples il s'agit de jours rectangulaires et l'arc en plein-cintre, comme dans la maison dite de Calvin, se retrouve uniquement dans quelques habitations sous la forme d'une échancrure pratiquée dans un couvrement en tas-de-charge ou une plate-bande. Dans ce cas, et à la différence de notre maison, l'arc est toujours employé en association avec un cadre mouluré rectangulaire bordant l'ensemble de la baie : hôtel de Guillaume Toutin (**fig. 27 b**), hôtel 15 rue de Gourville, hôtel dit des Chevaliers du Guet construit par Marie Brachet vers 1547 (façade ouest), etc.

88. Sur ce sujet : ALIX 2001, t. I, p. 102-105.

89. Ces groupements d'ouvertures sont à rapprocher d'autres petites baies percées au sommet du rez-de-chaussée, sous la forme de jours isolés les uns des autres (maison 11 rue de Vaudour, 1507d) ou alors de deux petits jours contigus (hôtel 28 rue de la Poterne, façade sud sur la venelle Saint-Germain du bâtiment postérieur, milieu du XVI^e siècle ; ou maison dite du Chateau, détruite, rue de l'Université annexée au bâtiment des Grandes Écoles en 1526, connue par une aquarelle de C. Pensée « Vue des restes des grandes écoles, 1846, Musée historique et archéologique de l'Orléanais, Inv. 999.32.1 ; **fig. 3**).

Ces jours étaient donc destinés à apporter un maximum de lumière aux espaces situés en rez-de-chaussée, qui, dans ces demeures, consistaient en des pièces annexes ou de service tels des cuisines, des lieux de stockage, ou dans certaines maisons qui abritaient des locaux professionnels comme des ateliers. La position en hauteur de ces ouvertures sous le plafond, empêchait toute tentative d'intrusion, volonté protectrice qui est couramment renforcée par l'emploi de barreaux ou de grilles au maillage serré. Dans ces exemples, ces petites fenêtres peuvent être situées dans le prolongement des deux jours d'imposte de la porte piétonne d'entrée (éclairant le couloir de l'habitation) renforçant ainsi l'effet de continuité horizontale. En effet, d'un point de vue esthétique, la présence de ces jours permettait de « monumentaliser » la façade puisque leur association avec les grandes baies des étages créait un contraste important avec le reste du rez-de-chaussée qui était laissé quasiment aveugle⁹⁰ et s'apparentait ainsi à une sorte de sous-bassement.

Façade en pan-de-bois sur rez-de-chaussée maçonné et usage des sablières doubles ou uniques dans l'architecture civile orléanaise

La présence d'une élévation en pan-de-bois sur un rez-de-chaussée maçonné est un parti architectural peu courant à Orléans, qui peut s'expliquer de diverses manières. Les exemples les plus fréquemment rencontrés correspondent à des reprises en sous-œuvre, dans lesquelles le mur en pierre vient remplacer l'ossature de charpente lors de travaux effectués à une époque tardive (XVIII^e – XIX^e siècles), ce qui ne peut être le cas ici puisque certaines ouvertures du rez-de-chaussée datent visiblement du XVI^e siècle (ancienne croisée, porte à arc) et sont probablement contemporaines de la paroi en pan-de-bois. Par-contre, il est possible qu'il y ait eu réutilisation d'un mur d'une habitation médiévale sur lequel aurait été appuyée la paroi en pan-de-bois, comme cela a été constaté par exemple dans la maison 83 rue de la Charpenterie (façade nord, 1478-1479)⁹¹, ou peut-être au 28 rue de la Poterne (bâtiment en fond de cour, façade sur venelle Saint-Germain, milieu XVI^e siècle) (**fig. 28**). Enfin, il semble qu'à Orléans la construction d'un rez-de-chaussée maçonné sous un étage en pan-de-bois puisse être en partie liée à l'usage, vers le milieu du XVI^e siècle, d'une sablière

90. La maison 2 rue de la Poterne présente une exception puisque les trois jours jouxtent une arcade en plein-cintre qui ouvrait probablement sur un atelier.

91. Sur la maison 83 rue de la Charpenterie : ALIX 2008, p. 6-7, fig. 11.

unique en remplacement de l'habituel dispositif comportant une sablière de plancher surmontée d'une sablière de chambrée, toutes deux disposées à l'aplomb (2^e moitié XV^e siècle – 1^{re} moitié XVI^e siècle)⁹². En effet, l'usage de la sablière unique, qui se rencontre dans un premier temps sur les plus anciennes maisons connues (entre les 1^{er} et 2^e étages du 25 rue de la Poterne, angle rue de la Charpenterie, vers 1395⁹³; 264 rue de Bourgogne, 1^{re} moitié XV^e siècle), n'est quasiment jamais utilisé entre la 2^e moitié du XV^e et le courant du XVI^e siècle. Ce procédé technique redeviendra courant à partir du milieu du XVI^e et au début du XVII^e siècle⁹⁴ et sera systématiquement présent sur les façades des XVII^e au XIX^e siècles, qu'elles soient munies d'un rez-de-chaussée en pan-de-bois ou en pierre. Ainsi, la façade sur cour du bâtiment est de la rue Calvin présente une seule sablière reposant sur le mur de pierre, à l'égard d'exemples précoces comme les façades sur rue des 54 rue de la Charpenterie (vers 1530-1540), 28 rue de la Poterne (façade sur la venelle Saint-Germain, vers 1535; **fig. 28**), 16 rue de la Poterne (vers 1566), 35 rue de la Charpenterie (bâtiment sud, vers 1569) et 45 rue de la Charpenterie (vers 1580)⁹⁵.

Les vestiges décrits ci-dessus indiquent donc que le bâtiment oriental de la maison fut construit (ou reconstruit dans le cas d'une réutilisation d'un bâtiment médiéval) dans la première moitié ou le milieu du XVI^e siècle, comme l'attestent la présence d'ouvertures en pierre (croisées, jours multiples, porte à arc en plein-cintre), mais également celle de la paroi en pan-de-bois qui semblait être contemporaine de ces dernières.

Ainsi, la maison anciennement 1 rue Jean-Calvin, avec ses deux bâtiments de construction mixte et sa cour, présentait de vastes dispositions qui ne peuvent cependant être assimilées à celles

92. Sur les avantages du procédé à doubles sablières : Alix à paraître.

93. Dans cet exemple du 25 rue de la Poterne, notons que les sablières entre le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage étaient doublées, mais les abouts des solives du plancher s'intercalaient entre elles afin de créer un encorbellement.

94. Par exemple : 45 rue de la Charpenterie, 16 rue de la Poterne, anciennement 76 rue de la Charpenterie (détruite), 1 rue Saint-Éloi, 11 rue de la Pierre-Percée, etc.

95. Pour les 54 rue de la Charpenterie et 35 rue de l'Empereur, il s'agit d'un trumeau en pierre placé entre les deux ouvertures principales du rez-de-chaussée (ALIX 2007, p. 69-70; ALIX 2009 b, p. 186). Dans l'exemple de la façade à sablière unique de la maison 32 rue du Poirier (1524), il est difficile en l'absence de sondages de savoir si le rez-de-chaussée était originellement maçonné ou en pan-de-bois.

des principaux hôtels urbains bâtis à cette époque qui contrastaient par leurs partis architecturaux et la qualité de leur construction. En outre, il est possible que ces deux bâtiments fassent originellement partie de deux habitations distinctes, la cour étant alors en copropriété. Il est significatif que chacun de ces bâtiments possédait sa propre desserte, indépendance permise par les escaliers en vis. D'après les relevés, l'étage des bâtiments était dévolu à la fonction de logement, ce qui semblait également être le cas du rez-de-chaussée, même si on ne peut exclure ici l'accueil d'une activité économique, sous la forme d'un atelier d'artisan par exemple. En tout cas, le parti diffère de celui de certaines maisons polyvalentes dont le premier niveau était voué au commerce et à l'échange, notamment grâce à l'ouverture d'une devanture de boutique en façade. Une partie du rez-de-chaussée pouvait également être consacrée à une autre destination domestique tel le stockage, ou accueillir la cuisine équipée de sa cheminée, comme par exemple dans la pièce sud du bâtiment occidental. Enfin, soulignons que l'agencement des espaces de cette habitation ne semblait pas incompatible avec les fonctions de logement d'étudiants ou de maîtres, voir de lieu d'enseignement, qui étaient si fréquentes dans les maisons de ce quartier.

Les habitants ?

En 1823, lors de l'établissement du plan cadastral, la maison anciennement 1 rue du Pommier (rue Jean-Calvin) appartenait à un certain Julien Moreau, puis à la veuve Bouzigue-Paurelle lors de son acquisition par la ville d'Orléans en 1941 et de sa destruction⁹⁶. Les sources consultées ne permettent pas de connaître les propriétaires de la maison antérieurs à la fin du XVIII^e siècle, époque à laquelle (1779) elle dépendait du chapitre Sainte-Croix⁹⁷.

Dans son étude de 1877, J. Doinel montre que l'un des amis de Calvin, Nicolas Duchemin, licencié es lois, chanoine de Saint-Vrain de Jargeau et curé de Darvoy-lez-Jargeau, possédait une maison « sise *rue du Pommier*, paroisse Saint-Liphard », qui consistait « en cave, chambres basses, hautes,

96. Fiches auxiliaires cadastrales (Arch. mun. Orléans, 8143); État parcellaire (Arch. mun. Orléans, 8159); États de sections des propriétés non bâties et bâties en 1823 (Arch. mun. Orléans, GF 75).

97. Plan général de la ville d'Orléans par Perdoux, 1779 (Arch. dép. Loiret, A 598) et son index (Arch. dép. Loiret, A 599) : feuille 12, parcelle n° 145.

cuisine, étable, *études*, etc., » et qui « fut louée par lui, en février 1534, à maître Gentier Hervet, depuis célèbre, et alors simple maître de tutelle, c'est-à-dire maître de grammaire de ladite paroisse ; cette location faite pour la somme de 32 livres tournois de ferme annuelle »⁹⁸. Partant, J. Doinel proposa d'identifier cette maison de Duchemin comme étant celle étudiée ci-dessus, arguant également qu'elle fut celle occupée par Jean Calvin lors de son séjour à Orléans⁹⁹.

Si cet auteur précise bien, sources textuelles à l'appui, les relations qui ont pu exister entre les deux amis, en revanche aucun document ne prouve explicitement que Calvin ait réellement été l'hôte de Duchemin. En outre, force est de constater qu'il n'est pas démontré comment l'habitation de Nicolas Duchemin « rue du Pommier » peut être identifiée avec celle anciennement située au n° 1 de cette rue. En définitive, si l'édifice étudié existait probablement lors de la venue de Jean Calvin, dans l'hypothèse, probable, d'une construction du début du XVI^e siècle, rien ne permet d'affirmer qu'il s'agissait bien de son lieu de résidence.

Des deux maisons évoquées ici, aucune ne peut être qualifiée avec certitude de maison de Calvin. L'attribution de la maison 10 rue du Gros-Anneau (XIII^e siècle – XIV^e siècles) relève avant tout de la tradition et celle du 1 rue Jean-Calvin (1^{re} moitié XVI^e siècle) n'est étayée par aucune source précise même si des présomptions existent. À défaut de renseigner sur le passage de Jean Calvin à Orléans autour de 1530, l'étude de ces deux maisons permet néanmoins d'éclaircir les dispositions des habitations du « quartier latin » orléanais¹⁰⁰, puisque les bâtiments de l'Université médiévale étaient surtout connus au travers de ses grands édifices, telle la bibliothèque dite salle des Thèses¹⁰¹ située au 2 rue Pothier (édifiée vers 1411-1421) ou encore le bâtiment des Grandes Écoles (1498-1507) déjà évoqué.

98. DOINEL 1877, p. 183. Acte passé devant Giles Herpin, notaire à Orléans (Minutier de M^e Paillat).

99. De nombreux auteurs reprirent cette assertion et certains se servirent de la citation de J. Doinel pour décrire les bâtiments de la maison 1 rue Jean-Calvin (DOUMERGUE 1899, t. I, p. 318-319 ; Maison orléanaise... 1932, p. 41-42 ; PANNIER 1941, p. 263-267 ; LE MAIRE 1943, p. 187-191 ; LE MAIRE 1960, p. 330).

100. À l'instar des rares autres maisons du quartier dont quelques traits architecturaux sont connus, comme celles du Chameau et du Petit-Chameau (Jarry 1919, p. 58-72) ou d'autres qui sont conservées en élévation et que nous pouvons identifier comme d'anciennes écoles (fig. 7, 16) : 2 rue Saint-Gilles (Alix, Sénégas 2006), 7 rue du Gros-Anneau (cf. n. 51), etc.

101. ALIX, NOBLET 2009.

BIBLIOGRAPHIE

- ALIX 2001** : ALIX (C.), *La maison 4 rue des Trois-Maillets à Orléans : étude archéologique du bâti*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie, F. Journot dir., Univ. Tours, 2001, 2 t.
- ALIX 2007** : ALIX (C.), « Les modifications des maisons en pans-de-bois de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance : l'exemple du 54 rue de la Charpenterie et du 293 rue de Bourgogne », dans MAZUY (L.) dir., *Orléans, les mutations urbaines au XVIII^e siècle*, catalogue d'exposition, Service Archéologique de la Ville d'Orléans, Orléans, 2007, p. 69-83.
- ALIX 2008** : ALIX (C.), « Opération de la Z.A.C. des Halles à Orléans : les mutations de l'habitat dans l'îlot Saint-Donatien au Moyen Âge et à l'époque moderne », dans *Cahier d'archéologie*, n° 14, 2007, Service Archéologique Municipal d'Orléans, 2008, 12 p.
- ALIX 2009 a** : ALIX (C.), « L'habitat d'Orléans du XII^e au début du XV^e siècle (état de la recherche : étude des élévations et apports de l'observation des caves) », dans *Revue archéologique du Loiret*, n° 32, 2007-2008, Fédération Archéologique du Loiret, 2009, p. 123-147.
- ALIX 2009 b** : ALIX (C.), « La mise en valeur des façades des maisons en pan-de-bois d'Orléans du milieu du XV^e siècle au début du XVII^e siècle », dans DEMONET (M.L.), VENDRIX (D.), RIVAUD (D.) dir., *Orléans, une ville de la Renaissance*, catalogue d'exposition, Orléans, Ville d'Orléans – CESR Tours, 2009, p. 185-200.
- ALIX à paraître** : ALIX (C.), « L'habitat en pan-de-bois d'Orléans à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance (XV^e – début XVII^e siècle) », dans *Histoire de la construction en pan de bois*, journées d'étude des 21-22 novembre 2008, Troyes, Région Champagne-Ardenne, Maison du patrimoine de la Communauté de l'Agglomération Troyenne.
- ALIX, NOBLET 2009** : ALIX (C.), NOBLET (J.), « Loiret. Orléans. La salle des Thèses : 2 rue Pothier, bibliothèque de l'Université médiévale », dans *Bulletin Monumental*, t. 167-4, 2009, p. 358-362.

- ALIX, SÉNÉGAS 2006** : ALIX (C.), SÉNÉGAS (M.-L.), Maison 2 rue Saint-Gilles, Orléans (Loiret), rapport d'opération de sondage, site 45 234 160 AH, DRAC Centre, SRA, 2006, 63 p.
- BAUDOT, PERRAULT-DABOT 1856** : BAUDOT (A. de), PERRAULT-DABOT (A.), *Archives de la Commission des Monuments Historiques*, Laurens et Schmid, Paris, 1856, t. III, planches de L. Vaudoyer, 15 p., 100 pl.
- BERNOIS 1913** : BERNOIS (C.), « Histoire de Lorris », dans *Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais*, t. XXXI, 1913, p. 125-212.
- BIÉMONT 1880** : BIÉMONT (R.), *Orléans*, Orléans, H. Herluison, 1880, 507 p.
- BONTEMPS 2006** : BONTEMPS (D.), « La grange seigneuriale de "l'hébergement" de Flux à Lailly-en-Val au XIV^e siècle », dans *In Situ* n° 7, 2006, 25 p.
- DOINEL 1876** : DOINEL (J.), *Liste des étudiants de l'université d'Orléans en 1529, publiée d'après les documents des archives du Loiret*, H. Herluison, Orléans, 1876, 16 p.
- DOINEL 1877** : DOINEL (J.), « Jean Calvin à Orléans, date précise de son séjour à Orléans d'après des documents inédits », dans *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français*, t. XXVI, Paris, 1877, p. 174-185.
- DOUMERGUE 1899** : DOUMERGUE (E.), *Jean Calvin ; Les Hommes et les choses de son temps*, Lausanne, G. Bridel & C^{ie}, 1899, t. I.
- GARRIGOU GRANDCHAMP 2007** : GARRIGOU GRANDCHAMP (P.), « La maison romane de Beaugency », dans *Bulletin monumental*, t. 165-1, 2007, p. 91-98.
- GEORGES 1933** : GEORGES (E.), *Vieux coins d'Orléans*, imprimerie du Loiret, s.n., circa 1933, 31 f. dont 15 pl.
- GIEN AUTREFOIS 1998** : *Gien autrefois*, Société Historique et Archéologique du Giennois, Gien, 1998, 296 p.
- HUET 1900** : HUET (E.), *Promenades pittoresques dans le Loiret. Châteaux, Monuments, Paysages*, Orléans, P. Pigelet – H. Herluison, 1900, 644 p.
- JARRY 1919** : JARRY (E.), « Les écoles de l'Université d'Orléans, leur topographie », dans *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, t. XXXV, 1919, p. 45-72.
- JARRY 1931** : JARRY (E.), « Montargis », dans *Congrès archéologique de France, XCIII^e session, Orléans, 1930*, Paris, 1931, p. 199-218.
- JULLIEN DE POMMEROL 1978** : JULLIEN DE POMMEROL (M.-H.), *Sources de l'histoire des universités françaises au Moyen Âge*, Université d'Orléans, Institut National de Recherche Pédagogique, Paris, 1978, 546 p.
- LE MAIRE 1943** : LE MAIRE (J.), « Les maisons de Calvin à Orléans », dans *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, XII^e assemblée à Noyon le 12 juillet 1942, t. XCI^e-XCII^e années, Paris-Noyon, 1943, p. 19-29.
- LE MAIRE 1960** : LE MAIRE (J.), « De l'influence de l'Université d'Orléans sur la conversion de Calvin », dans *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, t. I, n° 7, p. 328-332.
- LEPAGE 1901** : LEPAGE (E.), *Les rues d'Orléans recherches historiques sur les rues, places et monuments publics depuis leurs origines jusqu'à nos jours*, Orléans, 1901, Laffite reprints, 1977, 464 p.
- LIÉGARD, CANNY, FOURVEL 2008** : LIÉGARD (S.), CANNY (D.), FOURVEL (A.) dir., *Orléans (Loiret, Centre), ZAC Bourgogne, îlot Calvin (45 234 AH), îlot Saint-Flou (45 234 177 AH), rapport de diagnostic*, INRAP, Service régional de l'archéologie de la région Centre, 197 p.
- Maison de Calvin... 1884** : « Maison de Calvin à Orléans », dans *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français*, t. XXXIII, Paris, 1884, p. 95.
- Maison orléanaise... 1932** : « Une maison orléanaise dans laquelle Calvin fut reçu et logé », dans *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français*, LXXXI^e année, Paris, 1932, p. 41-42.
- PANNIER 1941** : PANNIER (J.), « La maison Duchemin et les séjours de Calvin à Orléans (1528-1529 ; 1532-1533) », dans *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme français*, XC^e année, Paris, 1941, p. 263-267.
- PHILIPPE 2009 a** : PHILIPPE (M.), « L'espace de l'Université d'Orléans au Moyen Âge et au XVI^e siècle », dans *L'université d'Orléans, 1306-2006 : regards croisés sur une histoire*

singulière, actes du colloque tenu à l'Université d'Orléans (10 octobre 2006), Orléans, 2009, p. 69-81.

PHILIPPE 2009 b : PHILIPPE (M.), « Le quartier de l'Université : occupation et usage », dans DEMONET (M.L.), VENDRIX (D.), RIVAUD (D.) dir., *Orléans, une ville de la Renaissance*, catalogue d'exposition, Orléans, Ville d'Orléans – CESR Tours, 2009, p. 215-223.

PHILIPPE, DUPONT, RUFFIER : à paraître, PHILIPPE (M.), DUPONT (P.), RUFFIER (O.), *Orléans, ZAC Bourgogne, étude archéologique et historique*, Service Archéologique Municipal d'Orléans, à paraître.

POMMIER 1903 : POMMIER (A.), « À propos d'une arcature de style ogival récemment placée

sur la façade de la maison n° 1 de la rue de la Tour-Neuve », dans *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, t. XIII, n° 178, 1903, p. 292-294.

Vieille maison... 1932 : « Une vieille maison orléanaise du temps de Jeanne d'Arc », dans *L'Illustration*, 23 janvier 1932.

VERGNAUD-ROMAGNÉSI 1827 : VERGNAUD-ROMAGNÉSI (C.-F.), *Album du département du Loiret*, Guyot aîné, Orléans, 1827.

VULLIEZ 1989 : VULLIEZ (C.), « Les étudiants dans la ville : l'hébergement des *scolares* à Orléans au bas Moyen Âge », dans *Villes, bonnes villes, cités et capitales. Mélanges offerts à Bernard Chevalier*, BOURIN (M.) dir., publication de l'Université de Tours, 1989, p. 25-35.

TABLE DES FIGURES

BERNARD PERROT (ALTARE 1640 - ORLÉANS 1709), MAÎTRE DE LA VERRERIE D'ORLÉANS

Philosophe et ouvrier, et homme de veües

1	Vue de l'église N-D de Recouvrance à Orléans, 1843	11
2	Intérieur d'une halle de petite verrerie à pivette ou en bois	13
3	Plan du quartier Recouvrance, Orléans	15
4	Les ambassadeurs de Siam à Versailles (détail)	17
5	Baromètre double	24
6	Vue de la cathédrale d'Orléans, 1670	25
7	Les traités manuscrits du docteur Louis Godefroy	33
8	Médaille Louis XIV de la rosace du transept nord de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans	35
9	Rosace du transept nord de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans	36
10	Portrait de Louis XIV, verre coulé	39
11	Coulage du verre, l'opération de verser et de rouler	42
12	Bâtiment de la seconde verrerie de Fay-aux-Loges, 2009	51

ARCHITECTURE DOMESTIQUE MÉDIÉVALE ET MODERNE (XIII^e – XVI^e SIÈCLES), L'EXEMPLE DES DEUX MAISONS DITES DE CALVIN DANS LE QUARTIER DES « ÉCOLES » D'ORLÉANS

1	Orléans, plan cadastral de 1823 (section C) : localisation de l'îlot dit de Calvin	70
2	Orléans, plan cadastral de 1823 (section C) : îlot dit de Calvin	71
3	Orléans, bâtiment des Grandes Ecoles anciennement rue de l'Université	72
4	Orléans, maison 10 rue du Gros-Anneau : détail du plan parcellaire de l'îlot	73
5	Orléans, maison 10 rue du Gros-Anneau : plan de la salle basse excavée	74
6	Orléans, maison 10 rue du Gros-Anneau : colonne nord de la salle basse excavée	75
7	Orléans, maison 2 rue Saint-Gilles	76
8	Orléans, maison 10 rue du Gros-Anneau : quatre fragments de fenêtres	77
9	Maisons urbaines du Loiret avec linteaux trilobés ou à trèfles	78
10	Orléans, maison 1 rue de la Fauconnerie	79
11	Orléans, exemples de linteaux sculptés d'un trilobe en remploi	79
12	Orléans, baies à linteaux ornés d'un arc brisé à trilobe	80
13	Orléans, fragments de linteaux ornés d'un arc brisé avec trilobe	81
14	Orléans, vestiges du couvrement de l'ouverture d'une maison	81
15	Gien, fragment de linteau de la porte d'entrée de la maison dite des Templiers	81
16	Gien, façade antérieure de la maison dite des Templiers (pignon nord)	83
17	Orléans, maison 7 rue du Gros-Anneau	84
18	Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin : détail du plan parcellaire de l'îlot pour projet d'agrandissement de l'école rue de l'Université	86
19	Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin : plan du rez-de-chaussée par R. Courtin en 1941	87
20	Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin : élévation des façades (nord) sur rue par R. Courtin en 1941	88

21	Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin : élévation de la façade sur cour du bâtiment occidental par R. Courtin en 1941	89
22	Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin : élévation de la façade sur cour du bâtiment oriental par R. Courtin en 1941	90
23	Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin : dessins d'H. Armand-Deliller vers 1899	92
24	Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin : façade sur cour du bâtiment oriental, dessin d'H. Halbauer vers 1933	92
25	Orléans, maison 1 rue Jean-Calvin : photographies de la façade sur cour des bâtiments occidental et oriental, vers 1930-1941	93
26	Orléans, maison anciennement située rue Jean-Calvin : fragment d'une poutre maîtresse du plafond, XVI ^e siècle	94
27	Orléans, jours multiples en partie haute de rez-de-chaussée de façades d'habitations de la première moitié du XVI ^e siècle	95
28	Maison 28 rue de la Poterne, bâtiment secondaire, façade sud sur venelle Saint-Germain . . .	96

L'HOMMAGE AUX MORTS DE LA GUERRE DE 1870 DANS LE LOIRET

1	Tombe militaire conforme à la loi du 21 avril 1873 (exemple au cimetière de Saint-Michel) . .	105
2	Carte d'implantation des tombes et monuments de la guerre de 1870	106
3	Plaque commémorative dans l'église de Chécy	107
4	Ossuaire du cimetière de Chevilly	108
5	Coupe et plan de l'ossuaire de Cravant	109
6	Ossuaire du cimetière de Cravant	110
7	<i>Le Souvenir français</i> , n° du 5 avril 1900	111
8	Mausolée d'Épieds-en-Beauce	112
9	Affiche pour la souscription du monument de Gien	113
10	Monument sur le champ de bataille de Coulmiers	114
11	Chapelle-ossuaire de Ladon	115
12	Monument des mobiles du Cher à Juranville	116
13	Monument du cimetière de Lorcy	116
14	Monument du cimetière de Meung-sur-Loire	117
15	Monument du cimetière de Saint-Denis-de-l'Hôtel	117
16	Monument commémoratif du combat des Aydes à Saran	118
17	Maquette du monument proposé par Charles Desvergues à Montargis	118
18	Monument des soldats bavarois au cimetière de Coulmiers	119
19	Double monument du cimetière de Boiscommun	120
20	Plaque du monument à la mémoire des otages de Bricy	121
21	Plaque du Souvenir français au cimetière de Pithiviers	122
22	Vitrail de l'église de Ladon	123
23	Inauguration du monument des Aydes (Saran) le 30 avril 1899	124
24	Commémoration du combat de Coulmiers (1895 ?)	125
25	Monument du <i>Petit chasseur</i> Louis Rossat à Saint-Jean-de-la-Ruelle	126
26	Monument du <i>Turco</i> dans le cimetière de Chanteau	126
27	Les médaillés de la guerre à Châtillon-Coligny le 30 mars 1913	127
28	Médailles des vétérans de 1870-1871	128
29	Médailles des anciens combattants de 1870-1871	128
30	Médailles commémoratives éditées par H. Herluison	129

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
BERNARD PERROT (ALTARE 1640 - ORLÉANS 1709), MAÎTRE DE LA VERRERIE D'ORLÉANS, <i>Philosophe et ouvrier, et homme de veües</i>	5
Avant-propos	5
Remerciements	5
D'Altare à Orléans	5
Une association en dehors des Altarais	7
Établissement de la verrerie d'Orléans en 1668	8
Castellan a-t-il réellement cédé à Perrot une partie de son monopole ?	10
Rue et paroisse Notre-Dame de Recouvrance	10
Une belle et grande verrerie, enfin retrouvée	12
Une paroisse active	14
La famille de Perrot	15
L'ambassade de Siam visite la verrerie et reçoit Marie Clouet	16
Beauvoir, une maison des vignes au bord du Loiret à Olivet	17
Perrot gentilhomme	17
Côté finances	18
Intégration dans la paroisse	19
Sépulture de Perrot dans l'église Notre-Dame de Recouvrance	20
L'innovation dans les textes	21
Les boules de feu de terre	22
Verre rouge et émail, le privilège de 1668	22
Réputation de Perrot	23
Bouteilles à bouchon de verre à vis	25
Imitation de la porcelaine et de l'agate : « Elle est si belle qu'ele eface la nature »	26
Le verre rouge	29
1668-1681 : deux « verre rouge » différents ?	31
Traité de vitrification ou livre de la verrerie	32
Les vitraux de la cathédrale Sainte-Croix	34
L'invention du verre coulé en tables	37
Glaces à miroirs en verre coulé par Perrot	41
Après Bernard Perrot	47
Les trois mariages qui assurent l'avenir	47
La verrerie de Fay-aux-Loges	49
Jean Perrot maître de la verrerie de Fay-aux-Loges de 1709 à 1714	52
Jourdan et la suite des verreries d'Orléans et Fay-aux-Loges	53
Philosophe et ouvrier, et homme de veües	54
PIÈCES JUSTIFICATIVES	56

Lettres Patentes de 1666	56
Extrait des Registres de Parlement	57
Procès verbal de l'expérience par Perrot	57
Privilèges du roi du 7 décembre 1668	58
Lettre de Castellan à Colbert du 29 septembre 1671	58
Permission d'assigner Perrot du 14 janvier 1672	59
Privilèges du 29 février 1672	59
L'ambassade de Siam à Orléans et à Paris, 1686	60
Révélation de deux inventions, le verre rouge et le verre coulé en table	61
Les moules pour verre par Homberg	61
Compte et verres de couleur de Perrot par Pierre Le Vieil	62
Saisie du 5 novembre 1695	62
Objets en verre dans les minutes de notaire d'Orléans et de Fay-aux-Loges	65

**ARCHITECTURE DOMESTIQUE MÉDIÉVALE ET MODERNE (XIII^e – XVI^e SIÈCLES),
L'EXEMPLE DES DEUX MAISONS DITES DE CALVIN**

DANS LE QUARTIER DES « ÉCOLES » D'ORLÉANS 69

LA MAISON ANCIENNEMENT 10 RUE DU GROS-ANNEAU (cadastre actuel BL 237)	70
La salle basse excavée à colonnes	75
Remaniements	75
État originel	75
Les baies à linteaux trilobés de la façade et leur emploi dans l'architecture civile orléanaise	76
Les habitants de la maison	82
LA MAISON ANCIENNEMENT 1 RUE JEAN-CALVIN (cadastre actuel BL 56)	85
Parcelle et agencement des bâtiments	89
Présentation générale des élévations	91
Le bâtiment ouest	91
La façade sur rue	91
La façade sur cour	91
Distributions et circulations	92
Le bâtiment est	92
La façade sur rue	92
La façade sur cour	93
Équipements	94
Une habitation du XVI ^e siècle	94
Le bâtiment occidental	94
Le bâtiment oriental	97
Les habitants ?	98
BIBLIOGRAPHIE	99

L'HOMMAGE AUX MORTS DE LA GUERRE DE 1870 DANS LE LOIRET 103

RAPPEL DES PRINCIPALES PHASES DU CONFLIT DANS LE LOIRET	103
LES MONUMENTS	104
La chronologie et les commanditaires de l'hommage	104
Le financement des monuments	114
L'emplacement des monuments	115
Les auteurs des monuments	116
Forme et décor	117
Les inscriptions	119
Les autres monuments commémoratifs	121
LES CÉRÉMONIES	121
Les inaugurations	121

Les commémorations	125
Les médailles	128
BIBLIOGRAPHIE	130
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 12 MARS 2010, RAPPORT MORAL.....	131
Les séances	131
Activités	131
État des lieux	132
ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ AU PREMIER SEMESTRE 2010	133
ADDENDA ET ERRATA AU BSAHO 161	134
Christophe Moyreau : organiste, claveciniste et compositeur	134
Henri Roy, parlementaire du Loiret sous la III ^e République	134
TABLE DES FIGURES	135
TABLE DES MATIÈRES	137